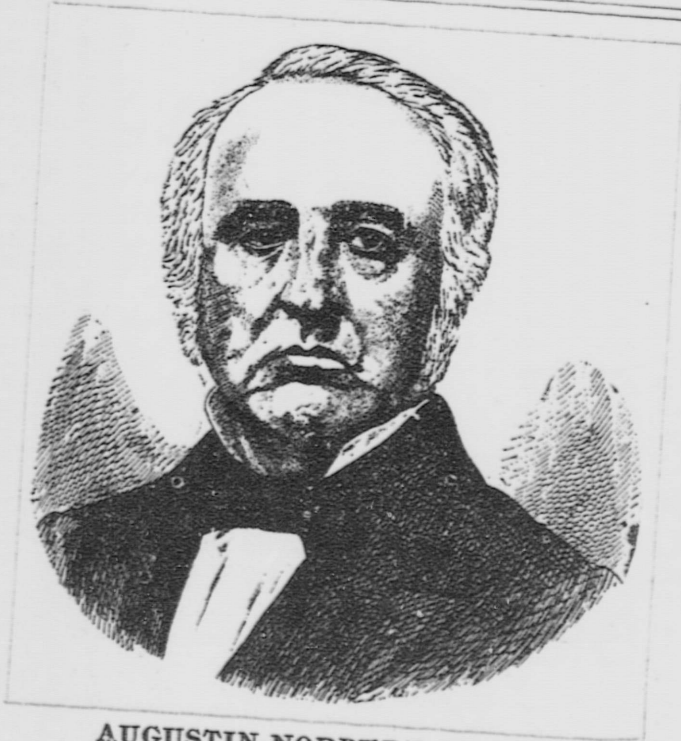


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et Rédacteur-en-chef



AUGUSTIN-NORBERT MORIN

Homme d'Etat canadien né en 1803. Député au Parlement de Québec en 1830. Il prépara les 92 Résolutions, restées célèbres dans les annales parlementaires du Bas-Canada (1831). M. Morin fit partie du ministère Lafontaine-Baldwin (1842-43). De 1848 à 1851 il exerce les fonctions de président de l'Assemblée Législative. Chef de Cabinet avec Hincks (1851), avec McNab (1854). Il est enfin nommé juge puis codificateur de nos lois civiles. En 1837-38, il joua un rôle important. Morin mourut en 1865. Ce fut un vrai Canadien français et un catholique pratiquant. " Dans le temps où le pouvoir obsorbait plus complètement toutes les heures de sa vie, lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église. "—(L.-O. David). Sa charité, son désintéressement était proverbial : la plupart de ses revenus allaient aux pauvres. Servir Dieu, son pays et ses semblables fut l'unique objet de sa vie. Humble autant que savant, timide et pieux, il était courageux comme un lion lorsqu'il s'agissait de défendre ou de revendiquer les droits catholiques et nationaux de ses compatriotes.

Nouveautés pédagogiques

Je m'empresse de faire connaître aux instituteurs et aux institutrices catholiques de la province de Québec le très intéressant et très pratique petit ouvrage pédagogique que vient de publier, à Paris, *Une ancienne normalienne*. Cet excellent ouvrage a pour titre: **CONSEILS PÉDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE CATHOLIQUE, avec une Préface par Mgr Bannard**, recteur de l'Université catholique de Lille (1). Le livre s'adresse aux maîtresses de l'enseignement libre et vise un double but: 1° Aider les institutrices à donner un *bon* enseignement dans les classes primaires, populaires surtout; 2° leur suggérer les principaux moyens de le donner chrétiennement.

Bien que ce petit livre n'ait pas été écrit pour nous spécialement, il contient des principes et des conseils qui s'adressent à tous les instituteurs catholiques.

Dans une lettre à l'auteur, l'Evêque de Viviers dit: « Votre livre est une œuvre de haute sagesse et un remarquable traité de psychologie expérimentale; elle témoigne d'un grand sens pratique et d'un rare talent d'observation. »

Par un style clair et délicat, *Une ancienne normalienne* fait accepter avec plaisir ce précepte de Boileau: « Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. » De plus, d'un bout à l'autre du volume on sent un souffle de foi que seule une âme apostolique peut communiquer.

La partie *utilitaire* ou purement pratique est considérable.

Les instituteurs et les institutrices canadiens-français doivent se faire un devoir d'aller chercher leurs armes dans les arsenaux franchement catholiques et non pas chez les protestants, les neutres ou les impies.

Dans un prochain numéro, nous ferons connaître l'œuvre pédagogique admirable et immense des Frères des Ecoles chrétiennes.

C.-J. M.

Conseils professionnels

Ne prenons jamais aucune part aux « cancons » du village et ne parlons jamais de personne de la localité à moins que ce ne soit pour en dire du bien.

Accoutumons nos élèves à être polis entre eux, non-seulement dans l'école, mais partout et toujours. C'est un des meilleurs moyens d'en faire des enfants bien élevés.

Soyons attentifs à corriger toutes les fautes de langage chez les enfants et surveillons-nous avec le plus grand soin afin de ne pas en commettre nous-mêmes.

Résolvons d'avance les problèmes que nous nous proposons de donner aux élèves.

Si nous sommes obligés de punir, soyons lents à le faire et nous ne pouvons qu'y gagner.

Un mot d'avis

Pour nos lecteurs *payants*, l'abonnement doit être acquitté sans retard: \$1.25. Les réclamations pour numéros non-reçus doivent se faire du 10 au 25 de chaque mois.

(1) Ouvrage en vente à la librairie J.-P. Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec. Prix: 70 centins, franco par la poste.

Le
maître
que le
perdre
suivi à
assure
travail
train q
tions f
No
di mat
nelle (
La
Comme
leçons
s'étend
Sar
9 à 9¾,
maire d
à 12.
Not
du maît
leurs le
sède pa
Chaque
vante, a
L'in
ques mo
non d'ex
9 à
prépare
premiers

(1)

(2)

tiennes.

PEDAGOGIE

De l'emploi du temps dans une école élémentaire

À UN SEUL MAÎTRE

Le temps est d'un grand prix, surtout dans une école à un seul maître (ou à une seule institutrice.) Il est limité en comparaison de ce que le maître doit enseigner à ses élèves chaque jour. Afin de ne pas perdre une minute, il faut que le règlement de la classe soit bien fait et suivi à la lettre. La fidélité à un horaire (1) précis et préparé avec soin assure le progrès et le bon ordre en classe. « Toujours occupés à un travail varié, les élèves y trouvent une sorte de mouvement et d'entraînement qui double leur application, maintient le silence et rend les punitions fort rares. (2) »

Nous supposons que les matières suivantes sont enseignées le lundi matin (de 9 à 12 heures) : Instruction religieuse ; Langue maternelle (Lecture, Grammaire) ; Ecriture ; Géographie.

La classe comprend quatre groupes de 10 élèves (en moyenne.) Comment présenter son enseignement de 9 à 12 heures, pour que les leçons se succèdent avec régularité, mesure, sans perdre de temps, ni s'étendre trop sur un exercice aux dépens des autres.

Sans vouloir être exclusif, disons que le Catéchisme est fixé de 9 à 9¾, la Lecture de 9¾ à 10¼ — 10¼ à 10½, Récréation — la Grammaire de 10½ à 11, l'Ecriture de 11 à 11½ et la Géographie de 11½ à 12.

Notons en passant que la récitation des élèves et les explications du maître ne doivent pas traîner : quand les premiers savent bien leurs leçons, la récitation se fait rapidement, et quand le second possède parfaitement son sujet, l'explication est prompte mais complète. Chaque exercice se termine en indiquant les leçons pour la classe suivante, avec une explication sommaire.

L'instituteur (ou l'institutrice) a choisi avec discernement quelques moniteurs, qui joueront le rôle de *répétiteur*, de *préparateur*, mais non *d'enseigneur*.

9 à 9½, *les petits* : (1ère année) sont confiés à un moniteur qui les prépare au passage du maître : il leur fait répéter les prières ou les premiers chapitres du catéchisme. Pendant cette demi-heure, le maî-

(1) Tableau de l'emploi du temps.

(2) *Éléments de Pédagogie pratique*, à l'usage des Frères des Ecoles Chrétiennes.

tre fait réciter les élèves de 2e, de 3e et de 4e année, un groupe à la fois. Lorsque le deuxième groupe récite, le troisième et le quatrième repassent la leçon ; lorsque le tour du troisième arrive, les élèves du deuxième peuvent être occupés, sous la direction d'un moniteur, à copier un court résumé de la leçon, résumé préparé d'avance par le maître. Même chose pour le troisième pendant la récitation du quatrième.

9½ à 9¾, le maître (ou l'institutrice) s'occupe du 1er groupe (élèves de 1ère année.) Les élèves, grâce au moniteur, sont bien préparés et la récitation va rondement, laissant quelques minutes pour l'explication sommaire des prières ou des réponses qui feront le sujet de la leçon suivante. Pendant ce quart d'heure, les élèves de quatrième année copient le résumé de leur leçon (1).

De 9 à 9¾ tous les élèves ont été constamment occupés et chacun d'eux a reçu directement l'enseignement du maître. Il est entendu que de temps en temps des leçons communes sont données aux quatre divisions.

De 9¾ à 10½, Lecture: même mouvement que pour le Catéchisme de la part de l'instituteur et des moniteurs, avec cette différence que le maître doit commencer plutôt par les plus jeunes. Inutile de dire que les moniteurs pour la Lecture ne sont pas les mêmes que les moniteurs pour le Catéchisme. Pour varier les exercices et faciliter l'enseignement de la lecture dans le 1er groupe, le moniteur, après y avoir été préparé, apprendra aux petits à écrire les lettres et les mots qu'ils étudient : le moniteur écrit d'abord ces lettres, ces mots, et plus tard des phrases, sur le tableau noir. Les élèves des 2e, 3e et 4e année, copient un résumé ou une partie de la page de lecture qu'ils viennent de lire, ou encore sont invités à faire un exercice grammatical à l'aide de cette page.

De 10½ à 11 heures: Grammaire avec exercices connexes (2). De la part du maître et des moniteurs, mêmes mouvements que pour la lecture. Pour la grammaire, seuls les 1er et 2ème groupes requièrent les services d'un moniteur.

De 11 à 11½ heures: Ecriture. Ici la leçon est commune. Le maître explique les modèles d'écriture au tableau noir (pour les commençants surtout.) Il peut aussi utiliser un ou deux moniteurs qui soutiennent le courage des débutants en leur donnant des conseils pendant la leçon. La visite des cahiers se fait tout en surveillant la classe.

(1) Au cours modèle (Intermédiaire) les élèves sont amenés à résumer eux-mêmes la leçon.

(2) Exercices qui découlent, dérivent d'un autre, ou qui y aboutissent naturellement.

De 11½ à 12 heures : Géographie. Mêmes mouvements que pour les matières précédentes. Les résumés que les élèves doivent copier ont aussi été préparés d'avance par le maître. Un moniteur peut les dicter à un groupe pendant que le maître donne la leçon à un autre groupe. On occupe aussi utilement quelques groupes à faire de la cartographie.

De 9 à 12 heures pas une parcelle de temps n'a été perdue, parce que l'instituteur savait dans quel ordre les exercices devaient se succéder.

Le tableau qui précède peut être remplacé par un autre : le grand point c'est que l'emploi du temps soit bien déterminé. Les autres branches du programme : Arithmétique, Histoire, Dessin, Sciences élémentaires, Organisation politique, Hygiène, etc. peuvent se répartir sur le temps d'une semaine, et être fixées à des heures régulières, suivant leur importance.

Il faut mettre du mouvement, de la vie, de l'ardeur dans son enseignement. Chaque leçon doit comprendre deux exercices : leçon orale suivie d'un devoir écrit ou d'une interrogation de contrôle.

Lorsqu'un instituteur enseigne avec goût, ordre et méthode, qu'il travaille sous le regard de sa conscience pour Dieu, l'Eglise et la Patrie, ses élèves le suivent avec joie; il les entraîne vers les régions supérieures du Vrai, du Beau et du Bon.

C.-J. MAGNAN

Mode d'enseignement

(Reproduit du nouveau Programme d'Etudes pour les Ecoles catholiques de la Province de Québec.)

Dans les écoles tenues par un seul maître, les élèves les plus avancés peuvent être appelés à rendre quelques services. Mais leur tâche doit se borner à faire lire les enfants, à entendre la récitation des leçons, à donner la dictée. C'est toujours le maître qui enseigne successivement aux différents groupes. Les moniteurs ne peuvent jamais être chargés de montrer du nouveau.

Pendant les heures de classe, il est d'une importance capitale que les élèves ne restent jamais oisifs; et toute leçon doit donner lieu, de la part de l'élève, à un travail personnel qui le tient occupé pendant que le maître passe à un autre groupe. S'il s'agit, par exemple, de la leçon de catéchisme, l'instituteur enseigne de vive voix le texte aux commençants; ceux-ci répètent distinctement après lui, pendant que les élè-

ves plus avancés repassent en silence la leçon du jour. Il fait ensuite répéter individuellement le texte appris sous la direction d'un moniteur ; et il passe à une autre division.

Le mode spécifié ci-dessus doit être aussi employé pour la lecture. Le maître s'occupe d'abord des plus jeunes. Pendant ce temps, les autres préparent leur leçon. Puis, pendant que les commençants, avec l'assistance d'un moniteur, répètent la lecture, font la copie ou la dictée de la leçon apprise, l'instituteur enseigne à la classe suivante. Cette classe fait ensuite à son tour un devoir écrit en rapport avec la leçon qui vient d'être lue et expliquée. On procède d'une manière semblable pour la plupart des spécialités.

Par mesure d'ordre, le maître établira toujours à l'avance la liste des moniteurs, et il les désignera à chaque classe dans un ordre variable connu de lui seul. De cette façon, les moniteurs seront obligés d'étudier leurs leçons et de préparer leurs devoirs comme d'ordinaire.

Du " par cœur " à l'école

« L'enfant apprendra par cœur le plus possible », disent les uns ; — « Les mots ne sont rien, les idées sont tout, répondent les autres ; il suffit qu'il retienne les choses. » — Que pensez-vous de ces jugements opposés ?

Les anciens instituteurs faisaient apprendre par cœur et réciter littéralement de longues pages, et l'on peut affirmer que l'étude et la récitation ont fait pendant de longues années le fond de la pédagogie. Le meilleur élève, celui auquel allaient les éloges du maître, était celui qui pouvait ainsi reproduire le texte du livre sans qu'il fût nécessaire de lui souffler un mot, ou qui répondait de la même façon au questionnaire de ce livre. Le rôle du maître, avec une telle méthode, était des plus commodes, puisqu'il se bornait le plus souvent à suivre, à l'aide d'un livre, la récitation des élèves et à reprendre de temps en temps. On comprend qu'un tel système n'était guère propre à exercer l'intelligence des élèves, car à quoi peut aboutir l'étude et la récitation d'un texte incompris ? Et comment espérer qu'un enfant comprenne toujours exactement le texte d'un livre, ce livre fût-il le mieux fait du monde ? Était-elle plus favorable au point de vue de l'instruction proprement dite ? Ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit, mais seulement ce que l'on digère. De même, dans l'ordre intellectuel, ce n'est pas ce que l'on étudie qui profite, mais seulement ce que l'on parvient à s'assimiler et l'on ne peut s'assimiler réellement que ce que l'on a compris.

A tous les points de vue, la nécessité pour l'enfant de comprendre tout ce qu'il lit ou tout ce qu'il étudie s'affirme donc nettement. Aussi l'attention des bons esprits fut-elle appelée de bonne heure sur ce point et l'instruction ministérielle du 20 août 1857 disait déjà : Point de livres, s'il se peut, entre les mains des enfants; c'est le maître qui doit être le livre vivant.

On voulut que l'enfant comprît, qu'il fût lui-même le propre artisan de son éducation intellectuelle et que le maître l'amenât à tout tirer de son propre fonds par la réflexion. On voulut que les livres, mis entre les mains des élèves des écoles primaires, fussent appropriés à leur destination, qu'ils fussent précis et pratiques, et que le maître se fît le commentaire vivant de ces livres.

Jusque-là tout était bien, mais on alla plus loin. Il suffit que l'enfant comprenne, dit-on, et, lorsqu'il a compris, qu'il retienne les idées, car les idées sont tout, les mots ne sont rien. A quoi bon faire apprendre par cœur le texte du livre ? L'élève exprimera les mêmes idées dans son langage à lui et cela n'en vaudra que mieux.

Cela est très beau en théorie, mais, en pratique, le nouveau système ne pouvait donner de meilleurs résultats que celui qu'il devait remplacer. L'enfant n'a qu'un vocabulaire bien restreint et le plus souvent il n'arrive qu'avec peine à donner une forme à sa pensée, même lorsque sa pensée est suffisamment nette. Et d'ailleurs les mots sont les signes des idées : en retenant les idées, pourquoi nos élèves ne retiendraient-ils pas en même temps les mots et n'augmenteraient-ils pas ainsi peu à peu leur vocabulaire ?

L'enfant à qui, par une série de questions appropriées et par un assez grand effort de réflexion, on a fait trouver une certaine somme de connaissances, n'a pas besoin d'un grand travail personnel pour pouvoir formuler à nouveau ces mêmes notions lorsqu'on l'interrogera le lendemain, parce que la mémoire est toute fraîche. On supprime donc de la part de l'élève tout effort personnel ; on prépare des esprits sans énergie et incapables de s'exercer eux-mêmes et sans le secours d'un maître. D'autre part, ce qui vient sans peine s'en va de même, ce que l'enfant aura appris pour ainsi dire en se jouant, il l'oubliera rapidement et ne retiendra ni les mots ni les idées.

L'école a comme premier devoir, au point de vue intellectuel, d'exercer les facultés de l'enfant et de fortifier son jugement. Mais elle faillirait à sa tâche si elle ne lui donnait en même temps un solide fonds de connaissances positives, auquel il pourra faire appel dans les différentes circonstances de sa vie. Il faut que l'enfant comprenne, mais il n'est pas moins indispensable qu'il apprenne et retienne.

Tout système d'enseignement qui ne satisfait pas à cette double condition nous paraît défectueux et, à notre avis, c'est entre les deux affirmations que nous avons à examiner qu'il faut placer la vérité.

Nous nous attacherons donc à faire d'abord comprendre à nos élèves tout ce que nous voudrions leur enseigner : nous remplirons ainsi notre rôle de maîtres.

Pour cette partie de notre tâche, nous aurons recours, toutes les fois qu'il sera possible, à la méthode suggestive, c'est-à-dire que nous partirons du connu pour aller à l'inconnu, de la pratique pour en déduire la théorie. De plus, nous expliquerons avec soin tous les textes que nous ferons apprendre et nous prendrons pour règle absolue de ne donner à étudier aucune leçon qui n'ait été ainsi préalablement expliquée. A chaque mot nouveau, correspondra donc toujours une idée nouvelle et nos élèves ne pourront retenir l'un sans retenir l'autre.

Mais cette partie de notre tâche accomplie, nous exigerons fermement que les enfants s'acquittent non moins consciencieusement de la leur. Les leçons expliquées seront donc étudiées à fond. Nous attacherons peu d'importance au mot du livre : il suffit évidemment que l'élève puisse répondre couramment et sans hésitation. Mais l'expérience prouve que la récitation est à peu près nécessaire pour certaines choses et, encore une fois, que les enfants ne retiennent les idées qu'à la condition de retenir les mots.

On demande peu d'étude personnelle au cours élémentaire. Cependant des enfants de sept à neuf ans peuvent facilement retenir quelques règles de grammaire, par exemple, de très courts résumés d'histoire et au moins les principales définitions géographiques. Ce n'est pas trop demander à des enfants de sept à neuf ans. Tout cela sera *nécessairement* appris par cœur. Au cours moyen, l'étude du mot à mot est encore nécessaire pour tout ce qui forme le fond de la leçon, pour les définitions et les règles de grammaire, pour le sommaire de la leçon d'histoire, etc. Les élèves resteront libres de choisir des exemples appropriés, de raconter à leur manière le développement historique ou plutôt de répondre aux questions que nous leur poserons.

Quand les élèves quittent le cours moyen, leur vocabulaire est déjà étendu et ils sont exercés à s'exprimer correctement. Avec les élèves du cours supérieur, nous nous attacherons donc plus au fond qu'à la forme, mais nous n'en exigerons pas moins que toutes les leçons soient effectivement étudiées et que les élèves puissent répondre sans hésitation sur tout ce qui aura été vu dans l'année.

(*L'Ecole et la Famille*).



Hygiène scolaire

VENTILATION

Il est d'absolue nécessité, pour conserver la santé, d'assurer dans les locaux d'habitation, soit le jour, soit la nuit, une ventilation active et d'une façon insensible. Il ne faut pas oublier que les courants d'air donnent souvent naissance à des maladies plus ou moins graves.

1.—La meilleure méthode et la plus efficace, est la ventilation produite par des ouvertures opposées et dont l'action, en l'absence des élèves, peut se prolonger plusieurs heures.

2.—Les châssis des fenêtres sont, dans le sens de la hauteur, divisés en deux parties s'ouvrant séparément pour la ventilation. Les châssis doubles sont pourvus, en haut et en bas, de vasistas; la rangée supérieure des vitres est remplacée par des carrés de toile écrue et de petits stores encadrés élégamment. C'est un excellent moyen de rendre à l'air d'une pièce sa quantité et sa pureté normales.

3.—La cheminée, quand elle tire bien, est un puissant moyen de ventilation. L'air extérieur, qui arrive par les joints des portes, et des fenêtres, aussi par les vasistas, en traversant la pièce s'échappe par la cheminée, en passant par le poêle, ou à l'aide de tubes creux, mobiles, évasés en forme d'entonnoir, adaptés au tuyau de fumée.

4.—On sait que l'air chauffé a une tendance à s'élever. Ainsi un calorifère à eau chaude étant installé dans le sous-sol, permet d'introduire un air nouveau par des conduits horizontaux s'ouvrant au dehors immédiatement au-dessous du plafond de la cave. Cet air froid s'échauffe au contact des tuyaux à eau chaude et se répand dans les diverses pièces à chauffer. L'air vicié est expulsé par le haut. Ceci est conforme aux lois de la physique.

Dr J.-I. DESROCHERS



DOCUMENTS OFFICIELS

Convention des institutrices du diocèse de Nicolet, 21 au 26 août 1905

DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé par l'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique.

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ayant décidé de tenir annuellement des conventions pédagogiques pour l'avantage des institutrices, au chef-lieu des diocèses de la province, je suis heureux du choix qui a été fait, cet été, de Nicolet, comme lieu de réunion.

J'ouvre, ce soir, avec grand plaisir, la quatrième convention pédagogique du genre, en présence de Sa Grandeur, Mgr Brunault qui en fut l'instigateur au conseil de l'Instruction publique, et en présence des autorités scolaires de la ville et de la paroisse de Nicolet, de membres du clergé et d'amis de l'éducation.

Il me tardait aussi d'offrir aux révérendes sœurs de l'Assomption tous mes remerciements pour leur empressement à mettre à la disposition des institutrices de ce diocèse leur couvent dont les vastes proportions et l'aménagement supérieur font honneur à cette ville et à la province. L'accueil sympathique que les religieuses de cette communauté font aux jeunes personnes qui sont accourues à cette convention, rendra des plus agréables à ces dernières, la semaine qu'elles vont passer sous ce toit hospitalier.

Oui, mesdemoiselles, cette convention fera époque dans votre vie d'institutrices; elle aura pour vous quelque chose de bien suave et de bien réconfortant, et son souvenir dans vos cœurs sera ineffaçable. Dès demain matin, vous vous mettez à l'œuvre, écoutant très attentivement les professeurs expérimentés qui ont eu la bienveillance d'accepter l'invitation de vous adresser la parole, et comme ces conférences sont destinées à développer davantage vos connaissances pédagogiques, veuillez, je vous prie, prendre sur les matières qui sont traitées devant vous des notes que vous consulterez plus tard avec profit.

Je n'ai pas à vous exposer le programme de la convention; vous l'avez en mains et vous en avez pris connaissance. Comme vous avez pu le remarquer, il renferme, dans ses grandes lignes, les matières les plus importantes du programme d'études des écoles, telles que l'enseignement du catéchisme, de la grammaire, de l'arithmétique, les leçons de choses, etc.

Vous pourrez aussi entendre une conférence très instructive sur l'agriculture à l'école primaire. Pour la plupart, vous enseignez, mesdemoiselles, dans les écoles de la campagne, à des enfants qui se destinent à la culture de la terre. Tout en leur apprenant à lire, à écrire, et à compter, il est nécessaire que votre enseignement soit en rapport avec le milieu dans lequel vous vous trouvez et qu'il soit par conséquent imprégné de notions agricoles; il importe de parler à vos élèves en classe, et dans vos conversations hors de la classe, de l'indépendante carrière du cultivateur, de leur faire apprécier les avantages d'une bonne culture et de l'heureuse influence de la vie agricole sur les mœurs et l'esprit de famille. Cet enseignement de vive voix, donné de façon constante à l'enfant, pendant ses années d'écoles, peut lui faire acquérir un fonds de connaissances utiles, et en développant chez lui un goût tout particulier pour l'art agricole, vous gagnerez la confiance et l'estime des parents et vous rendrez au pays un service signalé.

Je désire attirer tout spécialement votre attention sur un *Amendement à la loi scolaire* que la Législature de la province a adopté à sa dernière session, à la demande des comités catholique et protestant du conseil de l'Instruction publique.

Vous savez qu'il existe trois degrés d'écoles primaires: les écoles élémentaires, modèles et académiques. Ces deux dernières dénominations *écoles modèles* et *écoles académiques* n'étant guère propres à donner une idée exacte des catégories d'écoles qu'elles désignent, n'étant pas non plus conformes à l'usage qui a prévalu à l'étranger, on a voulu les modifier de manière à les faire correspondre à la classification scolaire des autres pays, particulièrement à celle de la France. A l'avenir, mesdemoiselles, souvenez-vous en bien, les mots *écoles élémentaires* désignent toute école primaire *élémentaire*, les mots *école modèle* toute école primaire *intermédiaire* et les mots *école académique* toute école primaire *supérieure*.

Les cours correspondant à ces diverses catégories d'écoles sont appelés cours *élémentaire*, cours *intermédiaire* et cours *supérieur*.

Une autre réforme très importante adoptée par le comité catholique est la révision du programme d'études des écoles primaires.

Ce programme, maintenant en force, sera bientôt distribué par toute la province.

Les matières fondamentales des cours élémentaire, intermédiaire et supérieur restent sans doute en principe les mêmes, les changements opérés regardant spécialement les détails. La grande importance du nouveau programme consiste surtout dans les copieuses directions pédagogiques qui l'accompagnent.

Toutes les institutrices devront étudier ce travail de refonte avec beaucoup d'attention afin de bien comprendre, d'en saisir le sens exact et se le rendre familier. Ce sera pour elles un moyen puissant de rendre leur enseignement plus à la portée de leurs élèves, et partant, plus efficace.

Ne vous contentez pas, mesdemoiselles, de lire ce programme à la légère; ayez-le constamment sur votre table de travail et consultez-le souvent. Dans les longues soirées de l'automne, vous pourrez consacrer à l'étude des directions pédagogiques, tout le temps nécessaire et il est à espérer que, l'an prochain, les inspecteurs d'écoles constateront, dans leur visite annuelle, la diligence des institutrices à mettre en pratique les utiles enseignements qu'elles y auront puisés.

J'augure d'importants résultats de cette convention; elle aura le même effet salutaire qu'ont eu les conventions de Montréal, de Québec et de Sherbrooke.

Après cette semaine de travaux vous retournerez dans vos familles avec une idée beaucoup plus précise de l'excellence de votre mission, de l'importance de vos fonctions, et avec un courage nouveau pour accomplir vos devoirs de maîtresse d'école.

Comme le disait dernièrement une ancienne élève d'école normale de France: «L'institutrice chrétienne, choisie par Dieu, a actuellement plus que jamais une véritable mission d'apôtre à exercer par son enseignement.»

Ce rôle d'apôtre, mesdemoiselles, les membres du corps enseignant le remplissent par une conduite morale exempte de reproches, par des études continues, des lectures saines et fortifiantes, par une préparation soignée de leur classe et par leur zèle à bien former le caractère de leurs élèves.

Votre tâche sans doute est ardue, vos services ne sont pas toujours appréciés comme ils le méritent, les commissions scolaires dans certaines paroisses, pas dans toutes heureusement, ne sont pas à la hauteur de leurs fonctions et ne savent point rémunérer suffisamment les institutrices qu'elles emploient.

Qu'importe, mesdemoiselles, soyez dévouées quand même aux enfants que les parents vous confient; soyez leur sympathiques, instruisez les de votre mieux, dirigez leur intelligence dans la voie du bien, afin qu'ils deviennent des hommes de caractère et de parfaits chrétiens. La semence que vous aurez jetée dans leur âme germera; ces enfants devenus grands, auront à exercer leur droit de citoyen et se verront appelés à leur tour à remplir les fonctions de commissaire d'écoles dans leur paroisse; ils comprendront mieux la nécessité de posséder des institutrices compétentes même pour les moins âgés des enfants; et, sachant apprécier les avantages d'une bonne éducation, ils rendront à votre dévouement l'hommage qui lui est dû. Et comme aujourd'hui nous sommes réunis dans un but d'intérêt public pour discuter sur les choses qui concernent l'instruction primaire, laissez-moi terminer mes remarques en vous disant que la charmante ville de Nicolet avait un titre particulier au choix du comité catholique et aux faveurs du gouvernement. Il suffit de mentionner les efforts dont elle a été le témoin au commencement du siècle dernier pour promouvoir les progrès de l'instruction sur la rive sud du Saint-Laurent. La fondation du séminaire

de Nicolet, à l'époque où Mgr Plessis voulut en faire une des grandes œuvres de sa vie, fut l'acte d'une profonde sagesse unie à la prescience de l'avenir.

N'ayant pas à rappeler en ce moment le bien que cette maison de haute éducation a opéré depuis cent ans, ni les noms des hommes marquants qui sont sortis de son sein, je veux restreindre les considérations que je crois utiles de vous exprimer, au domaine qui intéresse plus particulièrement les membres de cette convention, c'est-à-dire, au champ de l'instruction primaire en invoquant le souvenir de l'ancien et vénéré curé de Nicolet, feu Mr Louis-Marie Brassard. Ce prêtre clairvoyant et généreux voulut doter sa paroisse d'une école élémentaire gratuite. A cette époque, en 1797, l'instruction des enfants était souvent confiée à des instituteurs ambulants, car la population du pays était trop clairsemée et les chemins publics trop imparfaitement établis pour permettre l'établissement d'écoles comme celles d'aujourd'hui.

M. Brassard, afin d'assurer le maintien de son œuvre, laissa par testament, sa terre et quelques rentes pour fonder et entretenir une école à perpétuité en faveur des enfants de Nicolet et de la Baie.

Après la mort du curé, son frère, Pierre Brassard, héritier de sa succession, eut la générosité, pour aplanir certaines difficultés, de se désister de ses droits afin de rendre à leur destination les biens légués par le curé Brassard à l'école de sa paroisse.

C'était une idée bien belle et bien patriotique que celle de fonder une école gratuite pour l'avantage du peuple de Nicolet, et je me demande si cette action de M. Brassard ne pourrait point inspirer aux curés de campagnes qui en ont les moyens la même générosité envers les écoles élémentaires de leur paroisse.

Des écoles suffisamment dotées par des prêtres et des laïques fortunés, aidées d'ailleurs par les commissions scolaires, seraient un bienfait pour les paroisses et la diffusion d'une instruction à la fois solide et saine se trouverait assurée par le ministère d'instituteurs ou d'institutrices de choix et généreusement rémunérés.

N'est-il pas à croire en outre, que de telles fondations pourraient contribuer à conserver à nos écoles rurales leur caractère profondément canadien et aussi d'atténuer l'intensité des aspirations de ceux qui demandent la gratuité de l'enseignement pour arriver, avec le temps, à une complète laïcisation de l'école dans le sens radical du mot.

Notre superbe organisation paroissiale se prête magnifiquement à de tels bienfaits, et sa forte charpente peut amortir dans une large mesure les coups que l'on serait tenté de porter à notre régime scolaire.

Vous direz peut-être: le surintendant prêche pour sa paroisse. Oui, en effet, ma paroisse, c'est la petite école, l'école de tous; mais en prêchant pour ma paroisse, je crois prêcher pour ma nationalité.

Donc en cette circonstance solennelle, j'ai cru devoir mentionner le nom de M. Louis-Marie Brassard comme un bienfaiteur des écoles élémentaires et en associant le nom de M. Pierre Brassard à celui de son frère, je n'ai fait que rendre à ce citoyen distingué l'hommage qu'il mérite.

Il est temps que je termine et je le fais en priant Mgr Brunault de vouloir bien adresser la parole à l'auditoire qui a daigné honorer de sa présence cette première séance de la convention.



**Conférence sur l'enseignement du Catéchisme, par M. l'abbé
Ed. Baril, aumonier des RR. SS. de l'Assomption, à Nicolet**

Monsieur le Surintendant, Monseigneur, Mesdames et Messieurs.

Je suis invité à répondre à la question suivante: « Comment enseigner le catéchisme à l'école ? » Je vais le faire avec une absolue conviction, une parfaite sincérité, et avec l'assurance que mes paroles vont tomber dans des oreilles attentives, que mes pensées vont s'adresser à des esprits qui leur sont ouverts, mes sentiments, à des cœurs capables de les partager.

« Comment enseigner le catéchisme à l'école ? » Il faut 1° donner à l'enseignement du catéchisme la place qui lui est due, 2° y apporter toujours une préparation soignée et 3° suivre une bonne méthode.

PREMIER POINT

Donnez au catéchisme la place qui lui est due ! proclamez manifestement son importance suprême, consacrez-y le temps convenable, et qu'il soit l'objet de vos incessantes préoccupations: que ces préoccupations se fassent sentir dans l'enseignement des autres matières et animent l'enseignement des autres matières: que votre école ne devienne jamais une école neutre !

Est-il nécessaire de rappeler l'importance suprême du catéchisme dans l'éducation des enfants et la formation des jeunes gens ? C'est une chose parfaitement établie: « l'enseignement du catéchisme prime tous les autres, » il peut au besoin suppléer tous les autres, et ne saurait être suppléé par aucun autre. En effet, l'éducation consiste à orner la mémoire, à éclairer l'entendement et à diriger la volonté, et aucun enseignement ne répond aussi bien que le catéchisme à ce triple objet, aucun enseignement ne peut y répondre parfaitement sans le catéchisme, tandis que le catéchisme y peut répondre seul, sans les autres matières. Et voyez: vous tenez à mettre dans la mémoire des enfants les noms des grands génies qui ont illustré la race humaine, les faits par lesquels ils se sont rendus célèbres: au-dessus placez toujours le saint nom de Dieu et les grands gestes par lesquels il nous manifeste sans cesse son existence, sa nature et ses ineffables attributs. Vous enseignez l'histoire des grands empires, vous rappelez les événements qui ont signalé leur naissance, leur développement et aussi leurs destructions: dites surtout l'origine de l'humanité, sa merveilleuse expansion, ses malheurs et ses espérances, rappelez avec soin les principales phases de son existence et les événements qui intéressent ses immortelles destinées. Il faut à l'enfance des récits gracieux, des historiettes captivantes et de séduisantes descriptions: nulle part vous ne trouverez autant de souvenirs pleins d'intérêt que dans l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament; nulle part, autant de grâce et de charmes que dans les légendes relatives à Notre-Seigneur et à la Vierge bénie; nulle part, quelque chose qui puisse offrir plus d'attraits que les actes des martyrs et les vies des Saints.

Je parle, remarquez-le bien, des enfants et des jeunes gens bien élevés de nos chrétiennes campagnes, ces jeunes gens dont le cœur est encore pur et l'esprit sain, dont le jugement n'a pas encore été faussé par une littérature plus ou moins morbide, et en cette matière, permettez-moi de le dire, j'ai une expérience qui en vaut bien une autre.

Puisez donc sans crainte, à ces sources pures et abondantes, les ornements dont vous voulez enrichir la mémoire de vos élèves, et, si vous avez à cœur le développement normal de leur entendement et la direction droite de leur volonté, accoutumez-les à méditer chaque jour ce livre qui inspire, même aux plus humbles, une sagesse, une grandeur d'âme et un courage qu'aucun enseignement profane ne saurait donner.

Aujourd'hui, on enseigne à l'école beaucoup de choses, un peu toutes sortes de choses. On apprend à la jeunesse comment on peut devenir un bon termier, un habile négociant, un industriel ingénieux et que sais-je encore: apprenez-lui surtout comment on devient un honnête homme, un bon citoyen et un parfait chrétien. Vous montrez quelles sont les différentes carrières ouvertes à l'activité humaine, les moyens d'y réussir, le secret d'y faire fortune: faites connaître de préférence cette carrière qui entre toutes mérite l'attention de notre esprit, les efforts de notre volonté et les plus grands sacrifices, celle qui seule a les promesses de la vie éternelle et peut nous garantir un trésor de bonheur ineffable et sans fin.

La bonne éducation de la jeunesse! mais c'est le premier fondement de la félicité humaine! Ne craignez donc pas de consacrer trop de temps, de donner trop de soins au catéchisme qui est la base fondamentale de toute bonne éducation! On parle de progrès partout, sur tous les tons et sur toutes les notes! Progrès épouvantable de la criminalité: les journaux sont remplis tous les jours de récits de plus en plus révoltants, et il est constaté par des statistiques parfaitement sûres que la criminalité a suivi les progrès de l'instruction, dans les pays où l'on a retranché le catéchisme de l'instruction publique et dans ceux où on ne lui laisse qu'une importance secondaire et une importance effacée. Progrès terribles de l'ivrognerie: de toutes parts on s'en plaint comme d'une calamité nationale. Progrès de la mauvaise foi, de la fraude et de la falsification: c'est à peine si l'on peut encore se fier à quelqu'un ou à quelque chose. Progrès dans l'affaïssement des caractères, la vénalité des consciences et la mobilité des convictions: on affirme en certains lieux que tout homme s'achète aujourd'hui, avec une variation seulement dans le procédé, la monnaie et le prix. Progrès de la mode et du luxe dont la tyrannie devient de plus en plus excessive et menace parfois de triompher des dernières hésitations de la prévoyance économique et de la modestie chrétienne. Progrès dans les annonces sensationnelles, les affiches scabreuses, les illustrations suggestives et provocantes. Progrès de mœurs légères, d'amusements quand même et de scandales. On s'effraye en hauts lieux: le mot a été lancé: sommes-nous en frais de devenir un peuple décadent, une race inférieure et dégénérée? On organise des associations d'économie sociale, on tient des congrès, on cherche des remèdes: on veut mettre un frein à ce progrès trop manifeste de démoralisation universelle. Mesdames, donnez à l'enseignement du catéchisme la place d'honneur et d'influence qui lui est due, pourvoyez avec soin à l'éducation chrétienne des enfants, apprenez aux générations qui grandissent, à bien penser, à bien comprendre et à bien croire: par là même vous leur aurez appris à bien vivre, vous aurez administré le remède précieux que l'on cherche avec tant d'anxiété, vous aurez appliqué le frein dont le besoin se fait si vivement sentir, vous aurez injecté dans les veines de notre société malade, un principe de relèvement moral, pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église, mais aussi pour le bien de la nation et le bonheur des individus.

Ainsi loin de vous, la tentation de mettre le catéchisme à l'arrière plan de votre programme, la tentation de ne nous en occuper que lorsqu'il reste du temps, après l'épuisement complet des autres matières, ou lorsque les élèves sont fatigués et au

bout de leurs forces d'attention. Au contraire, soyez attentives à choisir toujours le temps le plus favorable pour l'enseignement de cette matière qui est la plus importante; soyez plutôt scrupuleuses pour ne jamais sacrifier à une exigence quelconque une seule minute du temps qui doit lui être consacré; que vos élèves comprennent que le catéchisme est l'objet qui vous tient le plus au cœur; qu'ils voient que vous y mettez toute votre âme, qu'ils sentent parfaitement qu'il s'agit des plus grands intérêts, des intérêts incommensurables de leur éternité.

DEUXIÈME POINT

Apportez à l'enseignement du catéchisme une préparation soignée du côté de l'intelligence, de la mémoire et du cœur. Voulez-vous enseigner avec succès, commencez par concevoir une idée bien exacte 1^o de l'effet que votre enseignement doit produire dans l'esprit de vos élèves, 2^o des moyens qui doivent être employés pour arriver à ce résultat; j'allais ajouter 3^o Ne craignez point ensuite de mettre ces moyens en usage! Il faut donc d'abord bien définir ce que c'est que faire le catéchisme! Or « faire le catéchisme c'est verser son âme dans une autre âme, pour l'instruire, pour l'élever, la transformer et la rendre semblable à soi. » Recherchez donc si vous le pouvez, une fonction plus sublime, un apostolat plus noble, un but plus digne de vos aspirations et de vos travaux. Comme vous devez vous recueillir, vous pénétrer d'un saint respect et d'une crainte amoureuse, lorsque vous êtes appelées à rompre le pain de la divine parole, pour en nourrir les chers enfants qui vous sont confiés, quelle préparation n'y devez-vous point apporter et comment réaliser cette préparation?

Un nouveau professeur demandait à un ancien, un homme passé maître et docteur dans l'art d'enseigner, quels auteurs il lui suggérerait pour préparer ses leçons: Votre manuel, répond-il sans hésiter.—Mais, reprend le novice, il faudra que j'explique le manuel aux élèves! Justement, reprend l'ancien, il vous faut travailler à le bien comprendre, afin de pouvoir le bien expliquer; disons, si vous le voulez, pour ce qui est du catéchisme, en nourrir votre âme avant de la verser dans l'âme des autres.—Mais, il faudra donner des développements: où les prendre? Dans votre manuel, répond encore l'ancien professeur: Méditez-le bien et vous le comprendrez, et quand vous l'aurez compris, les explications et les développements viendront d'eux-mêmes, d'une manière naturelle et appropriée. Faites de même pour votre préparation catéchistique: apprenez bien ce que vous aurez à enseigner, pénétrez-en bien votre cœur: que toute votre âme soit embaumée de cette suave doctrine: qu'elle en soit enflammée. Prenez pour modèle le Divin Maître lui-même: vous le savez, il est venu apporter le feu sur la terre. Ce feu a régénéré l'humanité, pour le bien des peuples comme des individus, et Notre Seigneur veut que ce feu se répande de plus en plus, qu'il embrase tous les cœurs et les consume par les saintes ardeurs de la charité. Buvez donc à longs traits cette flamme de l'amour divin, allez ensuite déverser le trop plein de votre cœur dans les jeunes cœurs dont la formation vous est confiée, et vous saurez faire le catéchisme, vous saurez charmer les enfants et produire dans leurs âmes des convictions que les années ne pourront point détruire. On demandait un jour au célèbre Père De Ravignan comment il préparait ses immortels sermons; c'est bien simple, répond-il; je passe une heure en contemplation devant Dieu, et quand mon âme est toute en feu, je la jette à mes auditeurs. Imité l'éloquent Jésuite, pratiquez la méditation, vous vous en trouverez à merveille pour vous-mêmes, prenez votre catéchisme comme auteur de méditation, et vous verrez avec

quelle facilité et quel amour vous saurez l'enseigner : Dieu seul connaît les fruits abondants que cet enseignement produira dans les âmes de vos élèves pour sa gloire, l'honneur de l'Eglise et le bien de la Patrie.

Apprendre parfaitement, bien comprendre et goûter tous les détails du catéchisme ! C'est une grande jouissance pour les élèves, un fructueux entraînement, quand ils voient que leur maître n'a pas besoin de son livre pour les interroger, pour corriger leurs réponses et donner les explications voulues : c'est alors qu'il a toutes les chances possibles de répandre la lumière dans les esprits et une suave onction dans les cœurs.

Apprendre parfaitement le *mot-à-mot* du catéchisme, faire bien attention aux distinctions, aux restrictions et aux correctifs qui modifient quelquefois la réponse : à cette fin, vous pouvez vous servir avec avantage, vous devez même vous servir de questionnaires explicatifs. On recommande surtout le grand Catéchisme de la Province de Québec, le catéchisme explicatif de l'abbé Luche, l'explication littérale du catéchisme de l'abbé Lasfargues et le questionnaire explicatif des chers Frères des écoles chrétiennes. On parle aussi avec beaucoup d'avantage d'un petit ouvrage de ce genre publié tout récemment par la librairie Garneau, à Québec. Vos curés, je crois, seront heureux de vous procurer ces précieux auxiliaires, si toutefois l'administration scolaire ne met pas elle-même ces livres à votre disposition.

Voilà pour la préparation essentielle et indispensable. Mais le catéchisme a son fondement dans la Sainte Ecriture, et dans la Sainte Ecriture se trouvent et les figures et la réalité des merveilles opérées en notre faveur dans la rédemption et la régénération de l'humanité ; rendez-vous donc aussi familières avec l'histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le catéchisme est surtout illustré par les actes des martyrs et les vertus des saints : faites donc une lecture quotidienne du Martyrologe et de la Vie des Saints. Les enfants sont avides d'histoires toutes de naturel et de moralité : prenez-en une chaque jour dans le *Traité des devoirs du chrétien*, dans l'*Instruction à l'usage de la jeunesse chrétienne* ou dans *Le Catéchisme en exemples*. Les enfants ne sauraient être longtemps attentifs à des choses trop sérieuses : ayez toujours en réserve une ample provision d'anecdotes bien choisies pour reposer vos jeunes auditeurs, et de jolis exemples pour donner à votre enseignement tout l'attrait et toute l'efficacité dont il est susceptible.

Dans ce travail de préparation, que nous venons de passer en revue, appliquez le précepte du poète : « vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. » N'allez jamais croire surtout que vous pouvez vous dispenser d'une préparation prochaine ou même de toute préparation ; n'allez point justifier l'erreur populaire qui consiste à croire que vous n'avez de travail que juste le temps où les élèves sont en classe, et que le reste de vos journées se passe dans une honteuse oisiveté. Si vous voulez bien nourrir les autres, commencez par vous bien nourrir vous-mêmes ; suivant l'ordre de Dieu à son prophète, dévorez votre catéchisme ainsi que les livres qui s'y rapportent, digérez-les avec soin et vos élèves seront dans une sainte abondance et une joie parfaite.

(A suivre).



L'Association des Inspecteurs des Ecoles catholiques de la Province de Québec

L'Association des Inspecteurs des Ecoles Catholiques de la Province de Québec, réunie en convention à Québec, les 17 et 18 août dernier, a soumis au Gouvernement et au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, les vœux et les résolutions qui suivent :

1.—Qu'afin de rendre l'inspection des écoles plus efficace, au point de vue de l'intérêt scolaire, le Gouvernement devrait indemniser les inspecteurs d'écoles pour leurs frais de voyage.

Le traitement des inspecteurs d'écoles, actuellement de 1000 piastres, devrait atteindre son maximum, c'est-à-dire 1200 piastres, au moyen d'une augmentation annuelle de 20 piastres, pendant une période de 10 ans.

2.—Que les livres de récompense distribués par les inspecteurs d'écoles n'atteignent pas le but pour lequel ils sont destinés, parce que 1.—Leur quantité est trop limitée; 2.—Un nombre très considérable de ces prix ne sont pas appropriés à la portée intellectuelle des enfants des écoles primaires; 3.—Il est reconnu qu'en général ces livres ne sont pas lus. Pour ces raisons et autres, l'Association est d'avis qu'il serait préférable de donner ces livres aux écoles mêmes afin qu'elles formassent de petites bibliothèques scolaires. A cet effet, deux séries de livres pourraient être distribuées: l'une destinée à l'usage de l'institutrice, et l'autre, à celui des enfants; les livres de cette dernière série ne devant être prêtés aux élèves qu'à titre de récompense, et ils seraient tenus d'en rendre compte au titulaire de l'école, afin de lui prouver que cette lecture a été bien comprise et qu'elle leur est profitable.

La somme votée à cette fin, par la Législature, devrait être mise entre les mains du Comité catholique qui serait chargé du choix de ces livres—comme la chose se pratique au Comité protestant.

3.—Que M. le Surintendant de l'Instruction publique devrait employer tous les moyens à sa disposition pour engager les Commissions scolaires à se conformer à l'article 104 des règlements du Comité catholique.

Les inspecteurs ne devraient pas être tenus responsables des négligences des Commissions scolaires, à l'égard de cet article.

Tous les plans de maisons d'écoles fournis par le département de l'Instruction publique aux Commissions scolaires devraient porter un système de ventilation, ainsi que des marques d'orientation, afin que les ouvertures—porte et fenêtres—soient placées conformément aux lois de l'hygiène scolaire.

4.—Que la liste des livres de classes approuvés par le Comité catholique devrait indiquer d'une manière précise, pour quelle année du cours d'étude et à quel usage chaque livre doit être employé.

5.—Que les moyens les plus propres à intéresser les Commissions scolaires à l'accomplissement de leurs devoirs seraient de les obliger de faire en corps, la visite semi-annuelle de toutes les écoles de la municipalité.

Pour en arriver à ce résultat, la loi scolaire devrait les autoriser à se payer une indemnité pour le temps passé à faire ces visites, à même la caisse scolaire.

Il serait aussi beaucoup à désirer que les commissaires d'écoles accompagnassent l'inspecteur dans sa visite annuelle.

Le Gouvernement devrait accorder une prime aux Commissions scolaires qui se sentent les plus distinguées dans leurs efforts pour améliorer leurs maisons d'écoles, au point de vue de la construction, de l'ameublement, des objets dont une école doit être pourvue et du traitement donné à l'institutrice.

6.—Que le blanc de rapport de vérification des comptes du secrétaire-trésorier qui suit, soit de nouveau présenté à M. le Surintendant, pour approbation.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

VÉRIFICATION

Propriété imposable	\$300,000 00
Taux de la cotisation, 25 par \$100	750 00
Nombre d'enfants, 242	
Taux de la contribution mensuelle @ 40 cts par mois	96 80
Arrérages de cotisations et de contribution mensuelle dus au 1er juillet	157 33

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN COMPTE AVEC LA MUNICIPALITÉ

30 juin 1904

Arrérages de Cotisation	\$ 157 33
Arrérages de Contribution	47 08
Cotisation de l'année	750 00
Cotisation spéciale (<i>Construction école No. 6</i>)	600 00
Contribution	96 80
Subvention du Gouvernement	78 80
En caisse par dernier rapport	26 00
	<hr/>
	1746 01

CR

Salaire de l'Institutrice No. 1 Folio 40	\$ 104 00
Salaire de l'Institutrice No. 2 Folio 36	96 00
Salaire de l'Institutrice No. 3 Folio 75	120 00
Salaire de l'Institutrice No 4 Folio 57	130 00
Salaire de l'Institutrice No. 5 Folio 12	120 00
Pour chauffage de maison d'école	75 00
Salaire du Sec.-Trésorier	80 22
Arrérages de cotisation 03-04	76 34
Arrérages des années précédentes	48 62
Payé à l'entrepreneur Construction de l'École No. 6	585 83
	<hr/>
	1446 01
Arrérages sur const. Ecole No. 6	4 17
En caisse	295 83

ACTIF

PASSIF

Arrérages 03-04	76 34	Librairie	22 00
Arrérages des années précédentes	48 62	Entrepreneur Ecole No. 6	4 17
Arrérages sur const. Ecole No. 6	4 17	Par emprunt	150 00
En caisse	295 83		<hr/>
			\$176 17
	\$324 96		
	176 17		

Excédant de l'actif

148 79

Le département de l'Instruction publique devrait être requis d'envoyer ce blanc à tous les secrétaires-trésoriers des Commissions scolaires, avant le premier septembre de chaque année.

On devrait aussi y ajouter un blanc de rapport portant toutes les questions auxquelles le secrétaire-trésorier est tenu de répondre, lors du passage de l'inspecteur d'écoles dans la municipalité.

Les renseignements demandés sur ce dernier blanc de rapport devraient correspondre exactement aux questions relatives à ce sujet dans le bulletin d'inspection.

7.—Que le gouvernement est prié d'accorder une somme de 500 piastres afin d'aider les membres de l'Association des inspecteurs d'écoles à défrayer leurs dépenses de voyage et frais d'hôtel, pour assister aux conventions annuelles, ainsi que les frais d'impression, de papeterie et des correspondances du secrétaire.

L'Association espère que le gouvernement voudra bien, dès cette année, donner une somme d'au moins 300 piastres afin de payer les frais de la dernière convention. Cette somme suffirait à solder tous les déboursés, vu que plusieurs inspecteurs demeurant loin de Québec, n'ont pas pu se payer la satisfaction de faire ce voyage à leurs dépens. A ce sujet, l'Association se permet de faire remarquer que déjà, à plusieurs reprises, des sommes de 500 et de 1000 piastres ont été votées par la Législature, pour défrayer les dépenses de semblables conventions.

8.—Que le gouvernement rendrait un service signalé aux membres de l'Association des inspecteurs d'écoles, s'il voulait bien demander aux différentes compagnies de chemins de fer de la province, de leur accorder le privilège d'une réduction de taux—demi passage—pour voyager sur leurs lignes respectives.

9.—Que l'*Enseignement Primaire* a rendu et rend encore des services réels à la cause de l'instruction publique. Ce journal pédagogique, bien que perfectible dans certains détails, est aujourd'hui d'une nécessité presque indispensable dans nos écoles primaires.

10.—Sur l'invitation de l'honorable premier Ministre de la province, au cours d'une entrevue pendant le congrès, l'Association des inspecteurs d'écoles, à l'une de ses séances, a étudié quels seraient les moyens les plus avantageux de répartir les 50,000 piastres votées à la dernière session, pour aider davantage la cause de l'instruction primaire.

Il a été proposé par M. J.-B. Demers, secondé par M. H. Nansot, et résolu unanimement :

1. Que l'Association des inspecteurs d'écoles est d'opinion que le gouvernement devrait doubler le montant de 14,000 piastres actuellement distribué en gratifications aux titulaires des écoles.

Il serait préférable qu'il n'existât qu'une seule prime de 20 piastres.

Ces primes ne devraient être données qu'aux titulaires recevant un traitement minimum de 100 piastres—afin de forcer les Commissions scolaires à payer au moins cette somme—et sur un rapport de l'inspecteur d'écoles déclarant que toutes les conditions requises des titulaires, pour avoir droit à telle gratification, ont été remplies.

2.—Qu'une partie de 50,000 piastres pourrait être avantageusement employée à donner un octroi spécial aux Municipalités scolaires où l'on aura établi une bonne école modèle dirigée par un instituteur.

3.—Qu'une prime devrait être accordée à toute Commission scolaire qui aura pourvu ses écoles de mobiliers perfectionnés et autres objets scolaires, conformément aux règlements du Comité catholique.

4.—Qu'un certain montant devrait être employé à la formation de bibliothèques scolaires, à l'achat de cartes géographiques murales, de tableaux synoptiques, de méthodes de lecture cartonnées, de tableaux pour l'enseignement des fractions, de tableaux historiques, etc.

11.—En réponse aux deux questions suivantes : « Avez-vous suffisamment d'ouvrage, d'une manière générale, pour vous employer pendant toute l'année, ou serait-il préférable de diminuer le nombre des inspecteurs d'écoles et de mieux rétribuer un personnel plus restreint? »—questions posées par l'honorable premier Ministre, au cours d'une entrevue pendant le congrès,—il a été proposé par M. H. Nansot et secondé par M. A. Tanguay :

1.—Que les inspecteurs d'écoles ont maintenant assez d'ouvrage pour les occuper pendant toute l'année scolaire, s'ils ont à cœur et honneur de bien remplir tous leurs devoirs ;

2.—Qu'un simple coup d'œil jeté sur l'article 16 des règlements du Comité catholique, fera voir une partie des nombreux devoirs des inspecteurs d'écoles.

3.—Que le Gouvernement s'est rendu aux vœux de tous les membres de l'Association en nommant trois nouveaux inspecteurs, au mois de juin dernier.

4.—Que l'Association est heureuse de profiter de cette occasion pour remercier le Gouvernement d'avoir bien voulu prendre en bonne part les suggestions qu'elle lui a faites les années passées et d'en avoir mis un grand nombre à exécution.

5.—Que tous les membres de l'Association concourent entièrement dans les remarques de M. G.-S. Vien, lors de l'entrevue de sa délégation, relativement aux deux questions ci-dessus posées par l'honorable premier Ministre.

Cette motion étant mise au vote, a été adoptée par tous les inspecteurs présents, dont voici la liste: MM. G.-S. Vien, B. Lippens, J.-B. Demers, H. Nansot, M.-J. Curot, L.-N. Levesque, A. Tanguay, L. Bergeron, L.-O. Pagé, J.-O. Goulet, J.-M. Côté, A. Filteau, J.-M. Turcotte et G.-E. Marquis.

(Signé) G.-S. VIEN,
Président *pro-tempore*.
G.-E. MARQUIS,
Secrétaire.

La sensibilité.

Résumé d'une conférence de M. l'abbé N. Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier (1)

La sensibilité n'est pas seulement la faculté d'éprouver des *sensations*; elle est plus que cela; elle est aussi la faculté d'éprouver des *sentiments*; en effet, dans la sensibilité se trouve la vie du cœur.

Il y a donc la *sensibilité physique* et la *sensibilité intellectuelle ou morale*; la première implique le corps et se localise ou dans le corps entier, ou dans quelqu'une de ses parties; la seconde se rapporte à l'intelligence et à la volonté et implique ces deux facultés, mais elle n'est ni l'une ni l'autre. Sans la sensibilité, ni l'intelligence ni la volonté, en admettant même qu'elles pussent entrer en jeu, ne donneraient toute leur mesure; la *raison* resterait froide, la détermination manquerait de chaleur et d'élan. Nous découvririons peut-être le vrai, mais sans nous y intéresser; nous accomplirions peut-être le devoir, mais sans nous y complaire.

Il y a de grandes lacunes dans la sensibilité de l'enfant. Absorbé tout entier par quelques satisfactions dont la nature a mis en lui le désir immédiat, il s'y livre avec fureur. L'œuvre de l'éducation, sur ce point, consiste à combler ces lacunes et à introduire ainsi dans l'âme de l'enfant un élément de cohésion et d'harmonie.

Les principaux *phénomènes* de la sensibilité sont le *plaisir*, la *douleur* et les *inclinations* du cœur qui suivent les sentiments. La définition ou plutôt la description de ces trois phénomènes fait bien voir les choses auxquelles nous sommes véritablement sensibles.

Au sujet du plaisir et de la douleur, il se manifeste une imperfection dans la nature enfantine.

Puisque le plaisir est le meilleur stimulant de l'activité, il semble que la nature aurait dû en faire de suite, et dans l'enfance même, l'accompagnement de toutes les formes d'activité, c'est-à-dire, en d'autres termes, pousser immédiatement l'enfant vers elles par l'attrait du plaisir.

Or, cet arrangement, qui nous paraîtrait si simple, n'est pas celui que la réalité nous présente.

L'homme, l'adulte, quand il est courageux et ferme, arrive bien, sans doute, un jour ou l'autre, mais par l'exercice personnel et l'habitude, à lier à peu près également le plaisir à toutes les formes de son activité, soit physique, soit morale. Il se livre, par exemple, à l'exercice de la chasse, comme l'enfant à l'exercice du jeu, et il trouve du plaisir à chasser; mais, quelques heures après, il se met au travail, il

(1) Cette conférence a été donnée devant les membres de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, à leur réunion de mai 1905.

s'attelle, comme on dit familièrement, au labeur de la fonction qui lui est propre, et il trouve du plaisir à travailler, à faire son devoir, au moment même où il le fait.

Dans la période de l'enfance, les choses ne se passent pas ainsi. La nature n'a pas voulu, pendant cette première phase de la vie, attacher également et directement le plaisir à toutes les formes de l'action.

A la vérité, elle l'a fait, dans une certaine mesure, pour l'activité physique. Là, elle a mis généralement le plaisir *avant* l'acte; elle l'y a mis comme une sollicitation et comme un attrait.

Mais, pour l'activité intellectuelle elle a agi tout autrement; elle n'a peut-être pas donné au plaisir qui leur correspond une place *moins large*, mais ce plaisir, elle l'a mis *après* l'action, notablement après; elle l'a caché sous la peine et sous l'effort, comme elle a caché un fruit agréable sous une écorce dure et amère, qu'il faut briser avec les dents. L'enfant doit donc le découvrir d'abord, le conquérir ensuite.

Les racines de la science, dit un proverbe souvent cité, sont amères, mais les fruits en sont doux; et, quelques abus qu'on ait fait quelquefois de ce proverbe pour imposer à l'enfance des exercices fastidieux, il restera toujours vrai d'une manière générale. C'est là que se trouve cette anomalie de la nature à laquelle l'éducation doit remédier. Puisqu'elle a dissimulé à l'enfance les plaisirs dont la vertu et la science sont la source, puisqu'elle les a rejetés *en arrière* et qu'elle n'a mis en avant, que la sueur et l'effort, nous avons le devoir de modifier autant que possible cet ordre par des *moyens factices*, et c'est sur cette nécessité que reposent tous les procédés qui constituent la méthode pédagogique du *travail attrayant*.

D'autre part, la nature n'a réalisé aussi que très imparfaitement chez l'enfant la finalité de la souffrance. Elle le mène bien, sans doute, par la crainte immédiate de la douleur, à fuir un péril qu'il a déjà couru; mais elle ne le pousse pas, par la *prévision* de la douleur, à se garantir de périls futurs, à travailler, par exemple, pour éviter la *misère à venir*; et elle ne le pousse pas non plus, par le mépris de la douleur, à se faire de bonne heure un *caractère fortement trempé*. Sur tous ces points, il faut que nous reprenions par l'éducation, l'œuvre de la nature; que nous sachions suppléer par des douleurs ou par des *épreuves factices*, infligées à l'enfant comme exercices ou comme punitions, aux épreuves et aux douleurs qu'elle aurait dû mettre sur sa route; et c'est à cet ordre de faits que se rattache toute la partie pénible de la méthode, toute la partie rigoureuse de la discipline.

Faire l'éducation d'un enfant, l'élever, c'est précisément l'arracher à l'empire des sens et l'établir dans la dignité de la vie morale. Tout ce que l'on ôte aux sens, aux sensations, on le donne aux sentiments, à la volonté, à la force du caractère. L'excès de sensibilité physique étouffe la sensibilité morale; le sensuel n'a point de cœur; il n'a pas de sentiments, il n'a que des sensations. « Le devoir à l'égard de nous-mêmes, c'est l'indépendance des sens. »

Il faut sans doute entourer l'enfant de tous les soins que réclament le développement et l'état normal des organes: nourriture, air, lumière, mouvement, jeu, exercices de gymnastique; mais ces soins physiques doivent n'avoir rien d'excessif, et être donnés de façon à tourner au profit de la vie morale, qui est la raison d'être de la vie physique.

Il faut apprendre à l'enfant à dominer ses sens, ses appétits, ses impressions; à les réprimer, à les vaincre; à supporter non seulement sans trop s'en affecter, mais avec joie, la gêne, la fatigue, la douleur physique; en un mot, l'habituer à se suffire, à se rendre et à rendre les autres heureux.

« Endurcissez-le à la sueur et au froid dit Montaigne, au vent, au soleil, et aux hasards qu'il lui faut mépriser; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et au coucher, au manger et au boire; accoutumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. »

On voit dans l'Histoire de la campagne de Russie, par le comte de Ségur, que ce ne sont pas les hommes les plus robustes qui ont résisté, mais ceux qui ont eu le plus de force d'âme, ceux qui, par l'énergie de leurs sentiments, ont su dominer les sensations du corps aux prises avec la douleur physique.

La prédominance de la vie sensitive ou animale sur la vie intellectuelle et morale engendre inévitablement la paresse, la lâcheté, le vice.

L'enfant douillet, trop sensible aux petites privations, aux impressions désagréables des sens, est incapable de progrès, de dévouement, parce qu'il est incapable d'effort, de sacrifice. Tout effort, tout sacrifice est plus ou moins pénible aux sens, qui sont l'égoïsme même.

S'il y a l'éducation de la sensibilité physique, comme nous venons de le voir, il y a aussi et surtout l'*Education de la sensibilité morale*.—Le cœur ou la sensibilité morale inspire, soutient, alimente la raison et la volonté. Ce que l'on fait le mieux, c'est ce que l'on aime. Se dévouer, c'est mettre son cœur dans son devoir. L'émotion et l'intérêt sont favorables au travail de l'esprit. Pour comprendre vite et bien les choses, il faut les aimer.

Voilà pourquoi le secret d'enseigner est d'intéresser; voilà pourquoi un élève qui n'aime pas son maître ne fait pas de progrès. Il ne s'intéresse pas aux leçons que le maître lui donne; il ne les écoute pas. « Que voulez-vous que j'apprenne à ce jeune homme, disait Socrate. Il ne m'aime pas. »

Le sentiment moral est généralement en avance sur la morale. Que d'hommes qui n'ont pas des idées très nettes de l'honnête et du juste, qui ne sauraient pas les définir, mais qui en ont le sentiment profond et y conforment religieusement leur conduite! Quelle influence ont les plus belles maximes, si elles ne sont pas acceptées par le cœur en même temps que par l'intelligence?

Il en est de même des sentiments du vrai et du beau: ils sont, eux aussi, généralement en avance sur la raison. On aime le vrai et le beau. On en a le sentiment avant d'en avoir une connaissance précise. Le goût, comme la conscience, est une faculté mixte où le cœur ne fait qu'un avec l'intelligence. « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût, » dit Vauvenargues, et Lacordaire définit la conscience: « la raison inspirée par l'amour. »

Formation du cœur et du caractère.—C'est par les actes et par les exemples que se forment surtout le cœur et le caractère, que se développent et se fortifient les affections pures et généreuses, la force d'âme, le sentiment moral, le sentiment religieux, la piété.

Il faut de bonne heure mettre sous les yeux de l'enfant des exemples de courage, de justice, de bonté, de reconnaissance, de dévouement; lui apprendre à se vaincre, à être juste, bon, reconnaissant, dévoué, à ne s'inspirer que de nobles motifs, à se tenir en garde contre tout mobile bas, égoïste, malveillant; le former à pratiquer assidûment le bien, afin que le bien s'empare non seulement de ses habitudes, mais de son cœur.

On finit par aimer ce que l'on fait. Que l'on se livre avec ardeur au travail, et le travail deviendra agréable; que l'on se conduise avec ses semblables comme si on les aimait, et on les aimera; que l'on pratique assidûment ses devoirs religieux, et l'on aura la vraie piété, « qui est le tout de l'homme » (Bossuet), et qui, selon Joubert, « exerce toute l'étendue de notre sensibilité. »

Un mot maintenant des inclinations. Toutes nos inclinations sont naturellement bonnes et elles existent en nous à bonne fin; mais elles peuvent se pervertir ou s'exagérer. Il appartient à l'éducateur de les diriger et d'en surveiller le développement. Quand une inclination a été développée d'une manière exagérée, que les satisfactions qu'elle a reçues l'ont rendue exigeante et impérieuse, et qu'elle est arrivée à un degré de véhémence tel qu'elle nous enlève pour ainsi dire la conscience de ce que nous faisons, elle s'appelle *passion*. L'état passionné est toujours anormal; ce qui était légitime comme inclination ne l'est plus dès qu'il devient passion.

Il y a d'abord les inclinations *personnelles*.

Quant à l'amour de la propriété, la première des inclinations personnelles, c'est un sentiment qui mérite d'être développé, parce qu'il incite au travail et à l'effort; mais on doit veiller à ce qu'il ne devienne pas égoïste. L'amour de l'indépendance, de l'estime et de la louange doit de même être encouragé, mais avec circonspection. L'émulation a ses dangers; mais c'est un moyen d'éducation trop efficace pour qu'on y renonce, sauf à la bien diriger en évitant qu'elle dégénère en envie ou en jalousie. L'amour de la supériorité, qui dérive du précédent, est de même un des stimulants les plus puissants, susceptible cependant de dégénérer en ambition, et auquel, par suite, il ne faudra recourir qu'avec prudence et mesure.

Viennent ensuite les *inclinations sociales*.

C'est à tort que La Rochefoucauld les a niées, en quelque sorte, en prétendant que l'amour-propre, ou amour de nous-mêmes est le mobile de tous nos actes. L'expérience atteste que nous pouvons avoir pour nos semblables une affection désintéressée. La bienveillance, l'amitié, qui n'en est qu'une forme particulière et plus vive, sont des sentiments que la vie scolaire est merveilleusement propre à accroître et à fortifier. *La docilité et la crédulité*, naturelles à l'enfant, sont pour l'éducateur de précieux, d'indispensables auxiliaires; mais qu'il évite avec grand soin d'en abuser jamais. L'amour de la patrie est un sentiment très complexe, que la connaissance de notre pays, de son histoire, des lectures et des entretiens appropriés, feront naître et fortifieront au cœur des enfants. L'esprit de corps, qui se forme si aisément entre gens d'un même groupe social quelconque, est conforme à une généreuse solidarité, mais ne doit pas entraîner, à l'égard d'autres groupes différents, des rivalités jalouses ou injustes. La culture des sentiments de famille incombe surtout aux parents.

Viennent enfin les *inclinations supérieures*. L'amour du vrai, source de toute science, ne devra pas se traduire en curiosité futile. Le sentiment du beau peut, même à l'école primaire, se développer et s'épurer: dessin, chant, poésie. On ne saurait trop fortifier l'amour du bien et provoquer l'éveil de la conscience: c'est le meilleur auxiliaire de la moralité. On entretiendra dans l'âme de l'enfant, par des réflexions et des lectures, ces aspirations faites d'amour, de crainte et de respect, qu'on nomme le sentiment religieux.

Programme de l'enseignement primaire du dessin.

Exposé par M. J. Paradis devant l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, le 26 mai, 1905.

- 1° Tracé de lignes droites. Division de lignes droites en parties égales. Evaluation des rapports de lignes droites entre elles.
- 2° Evaluation de reproduction des angles. Etude des surfaces.
- 3° Principes élémentaires du dessin d'ornement. Circonférences, polygones réguliers. Rosaces étoilées.
- 4° Courbes régulières autres que la circonférence. Ellipse, spirale, etc. Courbes empruntées au règne végétal, tiges, feuilles, fleurs décoratives.
- 5° Premières notions sur la représentation des objets dans leur apparence. Eléments de la perspective.
- 6° Représentation au trait, puis avec les ombres, de solides géométriques et d'objets usuels simples.
- 7° Copie de plâtres représentant des ornements d'un faible relief.
- 8° Dessins d'après des fragments d'architecture, piédestaux, bases et futs de colonnes, corniches, ornements d'architecture.

I. Tracé de lignes droites. Division de lignes droites en parties égales. Evaluation des rapports de lignes droites entre elles. Ceci comporte les notions élémentaires de géométrie, le tracé des *verticales*, *horizontales* et *obliques* d'une longueur déterminée.

Pour trouver le rapport entre deux lignes droites, voir combien de fois la plus petite est contenue dans la plus grande.

II. Evaluation et reproduction des angles. Etudes des surfaces.—Après avoir étudié les lignes, leur fractionnement en parties égales et leurs diverses combinaisons afin de donner à l'élève le sentiment de leurs directions relatives, nous leur apprenons à déterminer la valeur des angles et nous abordons l'étude des surfaces les plus simples. Les côtés de ces surfaces étant divisés en parties égales, on joindra les points de division par des lignes droites et plus tard par des lignes courbes, ce qui pourra

donner lieu à de jolies petites ornements qui préviendront chez l'élève le dévouement et l'ennui. Dans le même but, on fera ombrer certaines parties de ces ornements.

III. *Principes élémentaires du dessin d'ornement. Circonférences, Polygones réguliers, Rosaces étoilées.* Etude de la ligne courbe. La circonférence s'inscrit dans un carré. Avec la circonférence et les arcs de cercles, nous pourrions composer les modèles les plus variés; les polygones réguliers, les rosaces étoilées et les combinaisons de droites et de courbes vont donner lieu à une quantité de jolis modèles qui cependant devront être parfaitement gradués.

IV. *Courbes régulières, etc.* L'ellipse s'inscrit dans un rectangle comme le cercle dans un carré. Viendront ensuite la spirale et les volutes avec leurs applications, puis les feuilles et fleurs décoratives. Nous disons « décoratives » c'est-à-dire, sans relief, puisque nous ne dessinons pas encore les objets réels avec leurs saillies. Le dessin des objets dans l'espace ou modèles en relief sera entreprise quand l'élève sera mis en pleine possession des deux dimensions: hauteur et largeur; et les exercices précédents, s'ils sont bien dirigés, l'auront bien préparé à saisir toutes les particularités d'un objet à trois dimensions.

V. *Premières notions, etc.* Il ne s'agit ici que de *perspective d'observation*. On pourra, avec de petits appareils très simples, par exemple un cadre traversé au milieu par un fil de fer, faire comprendre à l'enfant le principe des lignes fuyantes, l'habituer à reconnaître la ligne d'horizon toujours située au niveau de l'œil. Faire dessiner des carrés et des rectangles en perspective et mettre ensuite l'enfant en présence des blocs ou solides géométriques les plus élémentaires auxquels on doit ramener toutes les formes des objets.

VI. *Représentation, etc.* On donnera d'abord le cube, puis le prisme, la pyramide et les solides à surfaces planes; viendront ensuite les solides à surfaces courbes. Ces modèles seront placés dans une lumière franche, c'est-à-dire de façon à ce qu'ils ne soient éclairés que d'un côté, afin de bien faire observer et reproduire les ombres qui se détacheront ainsi très nettement de la lumière. Donner en même temps que ces modèles, des objets usuels simples pour reposer et intéresser l'élève.

VII et VIII. *Dessin d'après ornements, etc.* Maintenant que l'enfant sait voir, qu'il connaît les principes généraux de la perspective, qu'il se rend compte de tout ce qu'il observe, que son œil est assez prompt pour saisir immédiatement un ensemble, nous le mettons en face de modèles en relief ayant un caractère artistique. En graduant les modèles depuis le faible relief jusqu'au bas relief, nous l'aménonons progressivement jusqu'à l'étude de la figure humaine d'après les modèles en plâtre.



DOCUMENTS SCOLAIRES

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province
de Québec

SESSION DE JUIN 1905

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMÉS

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE

MONTRÉAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Legault, M.-Anna-Léonie; Taillefer: M.-Agnès-Eliza; St-Amour, M.-Lse-Mathilda; Séguin, M.-Anna-Elodie; Gagnon, M.-Rose-Anna-Zélia; Forest, M.-Zéléma; Marier, M.-Olivine; Bonneville, M.-Alice-Almina; Tétreault, Julie-Alice Berthe; Lafleur, M.-A.-Léopoldine; Lacasse, M.-Rose-Annie; Legault, M.-Eugénie; Vermette, M.-Anne-Flora; Morin, M.-Hélène-Antoinette; Chapleau, Maria-Thérésia; Desjardins, M.-Bl.-Albertine; Forgues, Maria-Zola; Forest, M.-Angèle-Yvonne; Ouimet, M.-Rose-Célanire; Ouimet, Marie-Anne; Meloche, M.-Rose-Blanche; Carrières, M.-Thérèse; Duteau-Grandpré, M.-Luce; Denis, M.-Albertine-Edna; Pominville, M.-Victorine; D'Anjou, M.-Alexina; Thérien, M.-Albina-Clarisse; Robert, M.-Aline-Georgiana; Thérien, M.-Berthe; Renaud, M.-Reine-Hildegard; Cholette, M.-Anna-Dorina; Paulhus, M.-Emma; Bock, Anne-Marguerite; Nadeau, Marie; Renaud, M.-Albertine; Goulet, Léa; Trempe, M.-Anne-Alma; Jetté, M.-Alice-Berthe; Fafard, M.-Berthe-Julienne; Fortin, Blanche-Alice-Eva; Marleau, M.-Eugénie-Anna; Deneault, M.-Lse-Elisabeth; Grégoire, M.-Corine; Circé, Florida.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—O'Byrne, William-Denis; McDonald, M.-Ann-Loretta.

Elémentaire français.—Distinction.—Lefebvre, M.-Antoinette; Desjardins, M.-Reine-Irène; Carrière, M.-Albertine; Chevrier, M.-Lse-Florentine; Besner, M.-Alida; Renaud, Clara-Eléa; Paquette, M.-Amélia; Villeneuve, M.-Laure-Sédia; Charbonneau, M.-Ernestine; Constantineau, Donald-Edwilda; Coupal, M.-Dulcénie-Exilda; McNeil, M.-Hélène; Prévost, M.-Rose-Anna; Rocheleau, M.-Eva; Boivin, M.-Anna; Robillard, Marie-Louise; Longpré, M.-Yvonne-Augustine.

Elémentaire anglais.—Distinction.—McGue, Francis-Joseph; Thompson, Chs.-William.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Lefebvre, M.-A.-Albertine.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—Cregan, Bridget-Agnès.

QUÉBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant.—LeMonde, M.-Joséphine-Alp.; Bernier, M.-Lse-Yvonne; Jobin, M.-Odiana; Turgeon, M.-Delphine; Tanguay, M.-Léda; Pelletier, M.-A.-Régina; Plante, M.-Léonie; Therrien, M.-Anais; Pelletier, M.-Lse-Anne; Couture, M.-Eugénie-Gratia; St-Pierre, M.-Lse-Alphonsine; Ouellet, M.-Régina; Goulet, M.-Yvonne; Morin, M.-Alice; Fournier, M.-Lse-Antoinette; Guay, M.-Laure-Xavia; Dumas, M.-Emélie-Léa; Germain, M.-Rébecca; Bernier, M.-Rose-de-Lima; Girard, Marie-Louise; Marcoux, M.-Flodora; Savard, M.-Lumina; Chabot, M.-Anny; Théberge, M.-Bernadette-H.; Lacroix, M.-Aug.-Alma; Provost, M.-Phil.-Crézella; Crépault, M.-Laure-Alma; Patry, M.-Delvina; Grimard, M.-R.-Georgianna; Desrochers, M.-Antonia-Aubert; Henry, M.-Alice-Imelda; Brochu, M.-Maxima; Rousseau,

M.-Eugénie; Toupin-Dussault, M.-Berthe-O.; Allen, Mary-Ann-Philomène; Olivier, M.-Anna; Doyer, M.-Georg-Alice; Thibault, M.-Anna-Henriette.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Doherty, Mary-Jane.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Plourde, M.-Elmina-Eugénie; Laflamme, M.-Valéda; Paradis, M.-Anne-Georgiana; Dion, M.-Alice-Aimée; Coulombe, M.-Zénaïde-Anne; Trudel, M.-Amanda; Dionne, M.-A.-Amélie; Dionne, M.-Clara-Albertine; Bourassa, Anna-Marie; Guay, M.-Eva; Leclerc, Marie-Rose; Auger, M.-Bl.-Clémentine; Demers, M.-Josép.-Clairina; Lemieux, Marie-Ange; Olivier, M.-Rose-Édith; Drouin, M.-Eusébie-Anna; Demers, M.-Bl.-Antoinette; Giasson, M.-Luce; Bourgault, M.-Hermine; Morin, M.-Lydia; Côté, M.-Eugénie-Auréa; Marin, M.-Délima; Brochu, M.-Eva; Gagné, M.-Agnès-Emma; Parent, M.-Rose-de-Lima; Fiset, M.-Rose-Anne; Frenette, M.-Anna-Auréa; Arcand, M.-Hedwidge; Fortin, M.-Emma; Coulombe, M.-Béatrix; Morin, M.-Evang.-Hélène; Ouellet, M.-Alice-Laura; Morin, M.-Virginie; Samson, M.-Anna-Graziella; Beaudet, Marie-Bl.-Eugénie; Lemay, Marie; Morin, M.-Céline-Albina; Bissonnette, M.-Léonie; Thibaudeau, M.-Laura-Alice-J.; Bilodeau, Marie-Anne-Léda; Giroux, M.-Olive-Adélaïde; Dumont, M.-Alice; Bilodeau, M.-Bertha; Roy, M.-Georgiana-Corinne; Mercier, M.-Phélonise-Isola; Bélanger, M.-Reine-Elmire; Valin, M.-Alma.

*Elémentaire anglais.—Distinction.—*Ford, M.-Marg.-Jane; Woodlock, M.-Margaret-C.

*Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—*Fournier, M.-Clarida.

TROIS-RIVIÈRES

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Bordeleau, M.-Rose-Anna-Blandine; Gayette, M.-A.-Emma-Gabrielle; Crête, M.-Henriette-Flore; Grandmont, M.-Caroline; Bussière, M.-Antoinette; Hébert, M.-Corinne; Bellemare, M.-A.-Antoinette; Biron, Marie-Alma; Garceau, Ozéline; Vallée, Marie-Anné; Deshaies, M.-C.-Bibiane; Carignan, M.-Léda; Trépanier, M.-F.-Alma.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Sawyer, M.-Clarina; Julien, M.-Albertine.

NICOLET

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Pepin, M.-Régina; Durocher, M.-Angéline; Laquerre, Marie-Anne; Demers, M.-Anne-Alice; Beauchesne, M.-Lse-Alphonsine; Cossette, M.-Eva; Landry, M.-Albertine; Genest dit Labarre, Maria; Rheault, M.-Josephine; Béliveau, M.-Berthe; Hamel, M.-Hortense; Allard, Salomé-Julia; Manseau, Eva-Angéline; Girard, M.-Sara; Gélinas, Georgine; Charpentier, M.-Aldéa; Duguay, Hectorine-M.; Girard, M.-Z.-Berthe; Richard, M.-Eulalie; Lupien, M.-Évelina; Cloutier, Marie-Anna; Caron, M.-Judith-Valida; St-Pierre, M.-Lse; Lemire, M.-Phil.-Josephine; Boisvert, Amanda; Turcotte, M.-Angéline; Chassé, Marie-Anne-Exilia; Biron, M.-Amabilis; Fleurent, M.-Elisabeth; Leblanc, M.-Zénaïde; Parenteau, M.-Emilda; Piché, M.-Louise-Eva.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Parent, M.-Victoria; Bergeron, M.-Alma; Lemire, Maria-Cécile; Rheault, M.-Hortense; Fournier, M.-Valida; Ferron, M.-A.-Léitia; Gélinas, Maria-Smelralda; Joyal, M.-Emiline; Grégoire, M.-Ernestine; Laramée, Marie-Anne; Biron, M.-Adrienne; Lasselle, M.-Rose; Frédette, M.-Anne-Alda; Vanasse, M.-Ida; Peloquin, M.-R.-de-L.-Albertine; Proulx, M.-Yvonne; Foucault, M.-Flore; Turcotte, M.-Berthe; Desmanche, M.-Olive-Aurore; Guevremont, M.-Eva; Labarre, M.-Anne-Gilberte; Désilets, M.-Clara; Poulette, M.-Anne-Alma; Morissette, M.-Eva; Hamel, M.-A.-Clarinda; Leblanc, M.-Flore-Anny; Champoux, M.-Graziella; Désilets, M.-S.-Anna; Piché, M.-Alexandra; Milot, Marie-Louise; Turcotte, M.-Béatrix; Baril, M.-Emérentine; Brunelle, M.-Alexandra; Marchand, M.-Lse-Bernadette; Lavigne, M.-Alph.-Régina; Parent, M.-Georgiana; Désalliers, M.-Anne-Julia; Charland, Maria; Chandonnet, Marie-Louise; Monfette, M.-Anne-Eugénie-E.; Mailhiot, M.-Ernestine.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Chartier, M.-Clara; Cayer, M.-Alma-Albina.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lambert, Marie-Reine; Létourneau, M.-Rose-Blanche; Rainville, M.-Alice; L'Heureux, M.-Antoinette; Arpin, M.-Adrienne; Paulhus, Anastasie; Guertin, M.-Elphégina; Bernard, M.-Angéline; Maynard, M.-Blanche; Asselin, M.-Agnès-Alice; Jacques, M.-Rosalda; Lussier, M.-Lse-Anna; Côté, Clorinda; Letendre, M.-Emma; Beaudry, M.-Anne-Alice; Brasseur, M.-Victoria; Lincourt, M.-Eva-Albertine; Gazaille, Alma-Rosarida; Campbell, Lina-Eva-Albertine; Chaput, M.-Anne; Caouette, M.-Ida-Florida; Richard, M.-Rose-Anna; L'Étoile, M.-P.-Aurore; Pinsonnault, M.-Anne-Misaëla; Léger, Marie-Ange; De Grandpré, M.-Alice; Dumaine, M.-Honorine; Prince, M.-Antoinette; Charland, Marie-Honorine; Danault, Rose-Anna.

Elémentaire français.—Distinction.—Mercier, Marie-Louise; Forest, M.-Sophronie; Chabot, M.-Rose-Alma; Chabot, M.-Anne-Albia; Giguère, Marie-Emélia; Lamoureux, M.-O.-Georgiana; Laforce, Angéline; Chevette, M.-Lse-Anysie; Vanasse, M.-Acélia; Gauvin, M.-Mérilda; Morin, Marie-Louise; Colette, M.-Blanche; Cournoyer, Joséphine; Brouillette, M.-E.-Onda.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—O'Shaughnessy, Mary-Emma.

STE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lessard, M.-Félixine; Gosselin, M.-Eva; Guillemette, Angéline; Giroux, Valéda; Nadeau, Marie-Louise; Cousineau, M.-Alexina; Paradis, M.-Elmina; Blais, Marie-Anne; Fortin, Clarinda; Mercier, M.-Valéda; Hamel, M.-Clorinthe; Grondin, M.-A.-Valérie; Tremblay, Anna-Marie; Lacroix, M.-E. Bertha; Lapière, M.-A.-Aurore; Lessard, M.-E.-Bernadette; Veilleux, M.-Adélанда; Lehoux, Maria-Rosée; Poulin, M.-Anne-Délia; Genest, M.-Céculie; Dallaire, M.-Anne-Régina.

Elémentaire français.—Distinction.—Guillemette, M.-Amazélie; Lacasse, Anna-Marie; Binet, M.-Anna-Valérie; Fontaine, M.-Armosa; Faucher, M.-Cordélia-Fabiana; Mathieu, M.-Suzanne; Pomerleau, Marie-Delcia; Duval, M.-Valéda; Boutin, M.-Anna; Allen, M.-Alma-Lucie; St-Pierre, M.-Clarilda; Royer, M.-Emélia; Turcotte, M.-Claire; Roy, M.-Odélie; Dorval, Marie-Louise; Poulin, M.-Wilhelmine; Vachon, M.-Émérentienne; Jacques, M.-Anna-Laura; Grondin, Marie-Fabiola; Turmelle, Marie; Cloutier, M.-E.-Olida; Cloutier, M.-Georgina; Roy, M.-Virginie; Poirier, M.-Alphonsine; Prévost, Maria-Anna; Jacques, M.-Rose-Anna; Lambert, M.-Elmiré; Savoie, M.-Armoza; Jacques, M.-Odélie; Morency, M.-Léda; Cloutier, M.-Emérilda.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Walsh, Mary-Catherine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Falls, Mary-Catherine; St-Pierre, Marie-Louise; Whealan, Marg-Theresa; Fitzgerald, Mary-Ellen.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Girard, M.-Rose; Marquis, Aurélie; Lanouette, M.-Marthe; Lévesque, Marie-Louise; Rodrigue, M.-Mathilde; Dastous, Anne-Marie; Pineault, Marie-Anne; Deschènes, M.-Albina; Duchesne, M.-Alphéda; Rousseau, M.-Elisabeth.

Elémentaire français.—Distinction.—Blier, M.-Blanche; Poirier, M.-Rose-Evangéline; Canuel, M.-Philomène; Plourde, M.-Amanda; Boulay, M.-Hedwidge; Lamarre, Marie-Louise; Roussel, M.-C.-Elise; Bégin, M.-Alma; Parant, M.-Ida; St-Pierre, Marie-Anne; Chenard, M.-A.-Mathilde; Turcotte, M.-Eugénie; Lepage, Marie-Elisabeth; Couture, M.-Clarina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—McInnis, Marie-Louise.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lemieux, M.-Emélia; Lapalme, M.-Rébecca; Ponton, M.-Alice; Roy, M.-Angéline; Thibodeau, M.-Anita; Roberge, M.-Angéline.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Dohan, Mary-Ellen.

Elémentaire français.—Distinction.—Péloquin, M.-Aldéa; Lamarche, M.-Rose; Paradis, Marie-Aurélié; Gouin, M.-Suzanne; Lambert, M.-Lucienne; Poulin, M.-Théophiline; Laliberté, M.-Sara; Bélisle, M.-Blanche; Phénix, M.-Bibiane; Bellerose, Béatrice; Richer dit Lafèche, Valérie; Foucher, M.-Hélène-Bernadette; Auclair, Marie-Anne; Duplessis, M.-Antoinette; Durocher, Osanna; Inkell, M.-Rosilda; Braün, M.-Ada; Tanguay, M.-Jeanne; Gervais, Marie; Morin, Elodia.

Elémentaire anglais.—Distinction.—McCormick, Susan-Annie; Walsh, Winifred-Ann.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Fauteux, M.-Nathalie; Casavant, M.-Agnès; Girard, M.-R.-Anna; Lussier, M.-Amanda; Grondin, Annie; Lamoureux, Délima.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Pelland, M.-Rose-Alba; Durand, M.-Florida; Thibodeau, M.-Rose-de-Lima; Gilbert, Marie-Louise; Mousseau, M.-Diana; Mme Champoux, née Stéphanie Desrosiers; Lavallée, Edouardina; Morin, M.-Cordélia; Morin, Florentine; Marion, M.-Adouilda; Charette, Alberta; Alary, M.-Alma-Poméla; Massicotte, Marie; Rivet, Berthe; Lepage, Mélanie.

Elémentaire français.—Distinction.—Savignac, Marie-Flore; Mailloux, M.-Anna-Julia; Archambault, M.-Laura-Bern; Gauthier, Blandine-Florida; Roy, M.-Anne-Albertine; Denis, M.-Ange-Berthe; Latendresse, Maria; Paquin, Blanche; Bertrand, Rose-Anna; Gauthier, Léontine; Champoux, M.-Cord.-Angéline; Martel, M.-Valentine; Denis, M.-Lse-Eugénie; Laforest, Maria-Régina; Desjardins, M.-Ida-Louisia; Richard, M.-Albertina; Barrette, M.-Nellie; Bourgeois, M.-Anne-Emilia; Houde, Mélanie; Venne, M.-Rose.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Roch, M.-Virginie.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Frédéric, M.-Virginie; Dragon, M. Georg-Carmélia; Bergevin, Maria; Caza, Mary-Grace; Bourbonnais, M.-Alexina; Bourbonnais, Frédérica; Myre, Georgiana.

Elémentaire français.—Distinction.—Laberge, M.-Angéline; Leduc, M.-Eglantine; Boissonneault, Antoinette; Faucher, Emérentine; Mesnard, M.-Alice-Hélène; Bourbonnais, M.-Elmire-Délina.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Charette, M.-Régina; Moriarty, Mary.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Sylvestre, M.-Anne-Urbina; Tourigny, M.-Anne-Eugénie; Lebel, M.-Agnès; Hince, Maria; Baillargeon, Régina; Lambert, M.-Adolphine; Larose, M.-Alma; Garand, M.-Zéphirine; Geoffroy, Julie; Larose, Amanda.

Elémentaire français.—Distinction.—Roberge, Alice; Bèland, Corinne; Martel, Marie-Jeanne; St-Pierre, M.-Hélène.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Proulx, Noémie.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Tremblay, M.-Rosélia; Tremblay, Rosalinde; Lessard, Isabelle.

Elémentaire français.—Distinction.—Allard, Marie; Savard, M.-Philomène; Martel, Angéline; Tremblay, M.-Bl.-Oliva.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Bérubé, Clara; Ouellet, M.-Léda; Viel,

M.-Anne-Caroline; Thibault, Georgianna; Richard, Emélia; Dumais, Alice; Landry, Marie-Anna; Chénard, Céline; Lebrun, Marie-Philomène.

Elémentaire français.—Distinction.—Boucher, Emélia; Boucher, Eugénie; Dumont, Eugénie; Pelletier, Marie-Louise; Lapointe, Marie-Anne; Richard, Blanche; Beaulieu, Elise.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Mailloux, Eva; Lebeau, M.-Lse-Alberta; Baril, Eliza; Duquette, Marie-Louise; Tarte, Blanche; Lamoureux, M.-Clarinda; Laroque, Emélia; Poulin, M.-Aurore-Antoinette; Carreau, Marie-Anne; Alix, Alice-Philomène; Tétreault, M.-Déliose; Millette, Juliette-Yvonne; Duquette, Blanche; Bessette, M.-Lse-Laura.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Dunlavy, Elizabeth-Hélène.

Elémentaire français.—Distinction.—Breault, Marie-Rose; Normandin, M.-Rose-Alma; Ethier, M.-Exina; Choquette, Alphonsine-Nativa; Pepin, Victoria-Aurore; Carreau, M.-Suzanne; St-Jules, M.-Valéda; Ledoux, Dora; Ménard, Emma; Simard, Rose-de-Lima.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Stebbins, M.-Rose-B.-Yvonne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Daniel, Emma-Mélina; Chartier, M.-Clara; Bachand, M.-Alberta.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Dallaire, M.-Alma.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Savoie, M.-Angélie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Babin, Elizabeth-Ida; Cronier, Marie-Louise; Flynn, M.-Mathilde-Juliette; Mauger, Bernadette; Caissie, M.-Albertine; Landry, Maria-Vénérande; Maltais, M.-Anne-Adouculia; D'Amboise, M.-Cather.-Gracie; Molloy, Béatrice.

BAIE-ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Desbiens, M.-Clara-Régina; Boily, M.-Emma-Yvonne; Bouchard, Marie-Luce; Gilbert, M.-Odiana; Tremblay, Marie-Anne; Gauthier, dit Larouche, M.-Lse Albertine.

Elémentaire français.—Distinction.—Pilote, M.-Rose-Aloysia; Gagnon, M.-Lse-Alféda; Gaudreault, Marie-Louise; Tremblay, M.-Alberte-Alexina; Tremblay, M.-Lse-Corinne; Tremblay, M.-Sophie-Léonide; Renaud, M.-Lse-Laura; Larouche, M.-Sophie-Mélanie; Tremblay, M.-Lse-Emélie.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Belle-Isle, M.-Antoinette; Gariépy, M.-Vitaline-Anysie; Legris, M.-Blanche; Cloutier, M.-Anne-Antonia.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Vaillant, Joséphine.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Kilroy, Lucy-Amélia.

Elémentaire français.—Distinction.—Laframboise, M.-Ida-Rebecca; Fortin, M.-Laura-Yvonne; Lasalle, M.-Orosie; Larose, Gratia; Marleau, M.-Alexina; Bray, Bibiane.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Tucker, Frances-Ann; Gleason, Mary-Jane; Kearns, Elizabeth-Ann; Keon, Ellen-Ann-Cecelia.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Leclair, Zoé-Delvina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Guinard, Oliva; Lefebvre, Yvonne.

FORT-COULONGE

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—O'Brien, Rose-Lavinia; Cahill, Mary-Ann; Cahill, Clara; Kelly, Katie; Hearty, William; O'Hare, Mary-Jane; Dodd, Elizabeth; Beeman, Lida; McCaffrey, Teresa.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Dolan, Mary-Isabella; Coyne, Mary-Mildred.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Lenneville, Angéline; Boucher, M.-Eléonore.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant.—Bowie, Claire.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Boivin, Clémence; Lavoie, M.-Lse-Azélie.

Elémentaire français.—Distinction.—Laforest, Marie-Anne; Cloutier, M.-Aurore.

STE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français.—Distinction.—Côté, M.-Délia; Jalbert, Augustine; St-Pierre, Marie-Anne; Packwood, Jeanne; Gosselin, Alma.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Déguire, Louisa.

Elémentaire français.—Distinction.—Lallier, Cécile; Filion, Amanda; Brassard, M.-Amanda.

PERCÉ

Elémentaire anglais.—Distinction.—McAuley, Barbara-Ann; McCabe, Mary-Ann.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Babin, Marg.-Léocadie.

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Cyr, Alphonsine; Vigneau, Albina.

Elémentaire français.—Distinction.—Jomphe, Lucia; Scherrer, Albertine.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Verdier, Gertrude; Richard, M.-Anne-Albertine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Arseneau, M.-Anna-Albertine; Boudreault, Elodie; Thériault, M.-Céline.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Blondeau, Marie-Eugénie; Fortier, Amélie; Gingras, M.-Alvine.

Elémentaire français.—Distinction.—Thibeault, Marie-Anna; Brisson, Marie; Roy, Marie-Eva; Lavoie, M.-Léa-Eva; Magnan, M.-Céline-Albertine; Pelletier, M.-Anne-Eva; Laliberté, Marie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Boulanger, Albina.

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE L'AUTOMNE 1905

Séance du 13 septembre 1905.
(Avant-midi.)

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr l'archevêque de Québec; Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Pembroke; Mgr l'évêque de Charlottetown; Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr l'évêque de Chicoutimi; Mgr l'évêque de Valleyfield; Mgr l'évêque des Trois-Rivières; Mgr l'évêque de Nicolet; Mgr l'évêque de Joliette; Mgr Bernard, vicaire capitulaire, administrateur du diocèse de St-Hyacinthe; le très rév. M. Lefebvre, administrateur du diocèse de Sherbrooke; M. Eugène Crépeau, C.R.; l'hon. Th. Chapais, C.L.; l'hon. H. Archambault, C.L.; l'hon. L. Gouin, M.P.P.; l'hon. Dr J.-J. Guérin; M. M.-Th. Stenson; l'hon. juge Robidoux; M. Cyrille Delâge, M.P.P.; M. Philippe Roy, M.P.P.; M. Hector Champagne, M.P.P.; M. J.-M. Tellier, M.P.P.; M. Paul de Cazes, secrétaire.

Lecture d'un arrêté ministériel du 7 juillet 1905, nommant M. J.-Mathias Tellier, avocat, Conseil du Roi, de Joliette, membre du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

Le proces-verbal de la dernière session est lu et adopté.

L'hon. M. Gouin propose, secondé par Mgr l'archevêque de Montréal:

« Que le comité catholique du conseil de l'Instruction publique a appris avec un profond regret la mort de Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe. Il saisit la première occasion qui lui est offerte pour unir ses sentiments de respectueuse estime et de vive affection aux hommages publics rendus à la mémoire de ce vénérable prélat et tient spécialement à reconnaître le dévouement dont il a toujours fait preuve pour la grande cause de l'éducation dans ce pays et l'activité constante avec laquelle il a pris part durant toute sa carrière épiscopale aux délibérations de ce comité. »—Adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques fait le rapport qui suit, des livres, etc., dont il a fait l'examen à sa session du 12 septembre 1905, à laquelle étaient présents: Mgr Blais, président; Mgr Emard; Mgr Archambault; M. le juge Robidoux et M. le Surintendant de l'Instruction publique.

1.—« Petit manuel anti-alcoolique, » par M. le Chanoine R.-Ph. Sylvain.

« Ce sous-comité est d'avis que la diffusion de ce manuel sera très utile au point de vue moral et hygiénique; mais, comme ce n'est pas un livre de classe proprement dit, il n'est pas dans ses attributions de le recommander comme tel. »

2.—« Parlons français, » traité de prononciation, par M. Jos. Dumais.

« Ce sous-comité ne croit pas devoir revenir sur sa décision donnée à sa séance du 10 mai 1904, relativement à ce traité. »

3.—« Tableau de l'emploi du temps, » par M. J.-B. Demers.

« Ce sous-comité est d'opinion que ce tableau de l'emploi du temps peut utilement servir de guide pour la préparation de celui que tout instituteur doit préparer, et afficher dans son école. »

4.—« Tableau de l'emploi du temps, » par M. Napoléon Brisebois.

« Ce sous-comité ayant déjà reconnu l'utilité d'un tableau de l'emploi du temps pouvant s'appliquer aux écoles des différents degrés, ne croit pas devoir se prononcer dans le même sens pour celui-ci qui ne concerne que les écoles élémentaires. »

5.—« Série de livres de lecture: Primer, First, Second and Third readers, Manual of Instructions for the use of Teachers, a supplementary primer for Catholic Schools, » par Ed. J. Ward, présenté par Silver Burdett & Cie, de Boston.

« D'après ses règlements, ce sous-comité ne peut recommander ces manuels, vu qu'ils ont été imprimés hors de la province de Québec. »

6.—« Traité élémentaire d'Hygiène, » par M. le Dr Albert Cherrier.

« Ce sous-comité ne peut pas prendre connaissance de ce traité vu qu'il n'est pas imprimé. »

7.—« Cartes du Canada, » proposées par la Librairie Beauchemin & Fils, de Montréal et la maison J.-A. Langlais & Cie, de Québec.

« Dans des séances précédentes, ces cartes ont été approuvées, en principe, par le « comité catholique, sur le rapport de ce sous-comité qui les avait trouvées également « acceptables. Ce sous-comité suggère aujourd'hui que l'une ou l'autre de ces cartes « ne soit pas acceptée par le gouvernement avant d'avoir été définitivement révisée par « des personnes compétentes, nommées par le Surintendant, lesquelles feront rapport, »

8.—« Mappemonde, » présentée par M. Joseph Beaulieu.

« Ce sous-comité ne peut recommander cette carte qui ne lui semble pas convenir « aux écoles élémentaires. »

9.—« Traité sur l'art de s'habiller soi-même, » par Mme Marie Boudet.

« Madame Marie Boudet ayant demandé de tolérer l'enseignement de la coupe « des vêtements à la place du dessin à main levée dans les écoles de filles, ce sous-co- « mité croit, dans l'exécution du programme de l'enseignement du dessin, devoir laisser « à l'initiative des directrices des maisons d'éducation, sous le contrôle des commis- « sions scolaires, d'enseigner la coupe des vêtements d'après la méthode de leur choix. »

Signé,

ANDRÉ-ALBERT,

Ev. de St-Germain-de-Rimouski,

Président.

Ce rapport est adopté.

Le sous-comité chargé de la revision du programme d'études, fait le rapport qui suit, lequel est adopté.

Séance du 12 septembre 1905.

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr Duhamel; Mgr Bégin; Mgr Bruchési et M. Crépeau.

Ce sous-comité prend connaissance du projet du programme d'études pour les écoles normales, tel que préparé par Messieurs les Principaux des écoles normales Laval et Jacques-Cartier et le recommande à l'adoption du comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

Signé,

Boucher de LaBruère,

Président.

Lecture est faite du procès-verbal de la session du bureau d'examineurs des aspirants à la charge d'inspecteur catholique, tenue les 29, 30 et 31 août dernier et le 1er septembre courant, lequel est adopté.

A cet examen, Messieurs Joseph-Maximilien Brosseau, Albert Charbonneau, Louis-Philippe Goulet, Joseph-Théophile-Cyprien Miller et Joseph-Georges Tremblay ont obtenu les notes qui suivent:

NOMS DES CANDIDATS.	Composition.	Pédagogie.	Thème Anglais.	Version Anglaise.	Lois scolaires.	Géographie.	Arithmétique.	Géométrie.	Algèbre.	Histoire.	Lecture française.	Lecture anglaise.	Agriculture.	Sciences et Philosophie.	Dessin.	Total.	Moyenne.
J.-M. Brosseau.....	5	5.5	5	6	5	4.5	5.1	5.4	5.3	3	5.2	5	5.5	5.5	4	75.	5.
A. Charbonneau	6	5.5	4	5.5	5	5	5.9	5.4	5.8	5	6	5.5	6	5.8	5	81.4	5.5
L.-P.-H. Goulet.....	5	5.8	3	4.5	6	4.5	5	6	5.3	2.2	5.5	5	3	4.5	4.5	69.8	4.6
J.-Th.-C. Miller	6	6	4	5.5	5	5	5.9	6	6	5.9	5.5	5.5	5.5	6	3.5	81.3	5.5
J.-G. Tremblay.....	5	6	2	4	6	4.5	5	3.4	5.9	2.6	5.5	4.5	4	5	5	68.4	4.6
Examen spécial sur l'anglais : M. A. Charbonneau.....	4.5																
M J.-Th.-C. Miller	4.																

Tous les candidats ont été admis :

M. Brosseau, avec la note.—Avec distinction.—M. Charbonneau, avec la note,—Avec grande distinction.—M. Goulet, avec la note, —Bien.—M. Miller, avec la note,—Avec grande distinction.—M. Tremblay, avec la note,—Bien.

Le bureau d'examineurs décide qu'à l'avenir l'examen aura lieu l'avant-dernier mercredi du mois d'août.

Lecture est faite du rapport du Bureau central des Examineurs catholiques pour les candidats à l'enseignement.

L'honorable M. Gouin fait part aux membres du comité, d'une communication qu'il aurait reçu de l'honorable sir F. Borden, ministre de la milice du Canada, au sujet de l'instruction militaire dans les écoles. Le comité apprécie hautement l'importance de cette communication.

Séance du 13 septembre 1905

(Après-midi.)

Présents: Les mêmes.

Ce comité ayant pris en considération le rapport d'un comité spécial de la chambre de commerce du district de Montréal, sur l'enseignement des matières de comptabilité dans les écoles de ce district, reconnaît l'importance de la question soulevée, mais croit devoir laisser à l'initiative et à la compétence des directeurs de maisons d'éducation d'employer le mode qu'ils croiront le plus propre à favoriser les progrès et à répondre aux besoins locaux.

Le comité ayant pris communication d'une lettre qui lui a été adressée par le Conseil d'Hygiène de la Province, relativement à l'hygiène dans les écoles et les institutions d'éducation supérieure, Monseigneur l'Archevêque de Québec, appuyé par l'honorable M. Th. Chapais, propose: « Qu'un sous-comité, composé de Mgr Bruchési, Mgr Emard, l'hon. M. Archambault, l'hon. juge Robidoux, le Dr Guérin, M. H. Gray et M. Hector Champagne, soit nommé pour étudier le projet de modifications proposé par le Conseil d'Hygiène aux règlements hygiéniques, concernant les écoles, et faire rapport à la prochaine réunion de ce comité. »—Adopté.

Il est convenu que ce sous-comité se réunira le troisième mardi d'octobre, à Montréal.

Communication est faite d'une lettre de Mlle Joséphine Samson, institutrice.

Le comité prend connaissance d'une lettre de M. Léon Ducharme, au sujet de la prière dans les écoles.

Lecture est faite du rapport du directeur des cours publics, donnés par l'association St-Jean-Baptiste de Montréal, au Monument National, pendant l'année 1904-05.

Le comité avant pris connaissance du rapport qui lui a été adressé par l'école ménagère de Chicoutimi,

Mgr l'archevêque de Québec, appuyé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, propose: « Que le comité catholique de l'Instruction publique recommande à la bienveillance du gouvernement la demande d'un secours pour une école ménagère à Chicoutimi. »—Adopté.

Sur proposition de M. le Dr Guérin, M. Philippe Roy est nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, en remplacement de feu l'honorable M. Gédéon Ouimet.

Suivant avis de motion à cet effet; Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par M. Crépeau, propose: « Que ce comité recommande au gouvernement la fondation d'une école normale à Nicolet, dans le diocèse de Nicolet, sous la direction des révérendes Sœurs de l'Assomption. »—Adopté.

Le comité décide que la réclamation de l'imprimerie Perrault, de Montréal, pour l'impression du programme d'études sera payée sur le fonds de ce comité.

Les résolutions et vœux de l'Association des inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec, exprimés à leur Convention Annuelle de 1905, sont communiqués à ce comité.

Sur la proposition de M. le Surintendant de l'Instruction publique, le comité décide « Qu'avec l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, ce comité paie la somme « de cinquante piastres, à qui de droit, pour frais funéraires et service pour le repos « de l'âme de feu l'honorable Gédéon Ouimet, ancien surintendant de l'Instruction « publique. »

*Séance du 14 septembre 1905.
(Avant-midi).*

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr l'archevêque de Québec; Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Pembroke; Mgr l'évêque de Charlottetown; Mgr l'évêque de Rimouski; Mgr l'évêque de Chicoutimi; Mgr l'évêque de Valleyfield; Mgr l'évêque des Trois-Rivières; Mgr l'évêque de Nicolet; Mgr l'évêque de Joliette; Mgr Bernard, administrateur du diocèse de St-Hyacinthe; le très révérend M. Lefebvre, administrateur du diocèse de Sherbrooke; M. Eugène Crépeau; l'hon. Th. Chapais; l'hon. Dr J.-J. Guérin; M. M.-Th. Stenson; M. Cyrille Delâge; M. Philippe Roy; M. Hector Champagne; M. J. M. Tellier; M. Paul de Cazes, secrétaire.

Il est proposé par M. le Surintendant de l'Instruction publique et adopté:

« Que la résolution adoptée par ce comité le 25 février 1897, au sujet des gratifications au montant de \$14,000, qui sont accordées comme récompenses personnelles « aux instituteurs et aux institutrices laïques diplômés soit amendée de manière à « ce qu'à l'avenir, il n'existe qu'une seule prime de \$20.00 au lieu de deux primes de « \$30.00 et de \$20.00 chacune. »

Proposé par l'hon. M. Th. Chapais, secondé par M. Cyrille Delâge:

« Que, vu l'insuffisance des subventions distribuées sur le fonds des municipalités « pauvres, ce comité prie le gouvernement d'augmenter ce fonds de dix mille piastres « pour les distribuer conformément à l'article 449 de la loi de l'Instruction publique. »
—Adopté.

Sur proposition de M. le Surintendant de l'Instruction publique, ce comité prie le gouvernement:

« D'accorder à titre d'encouragement, à chaque district d'inspection, un certain « montant qui serait distribué aux cinq municipalités rurales les plus méritantes, « d'après les points qui leur seront donnés par l'inspecteur d'écoles sur:

- 1.—« L'état de la maison et du mobilier scolaire;
- 2.—« Les progrès des élèves;
- 3.—« Le chiffre du traitement des instituteurs et institutrices.

« Il sera entendu qu'aucune prime ne sera accordée aux municipalités qui auront « des instituteurs ou des institutrices dont le traitement serait inférieur à cent piastres. « Toute école qui aura obtenu la prime pendant trois années consécutives sera hors « concours pendant les trois années qui suivront. »—Approuvé.

Ce comité recommande au Surintendant de reviser la liste des ouvrages classiques approuvée par ce comité et de s'enquérir si leurs auteurs se sont conformés ou non aux articles 163, 165 et 166 des règlements de ce comité, et faire rapport.

Ce comité prie le gouvernement de vouloir bien distribuer gratuitement dans toutes les écoles de la province le tableau synoptique de l'histoire du Canada, préparé par les religieuses Ursulines de Québec, lequel a reçu l'approbation de ce comité le 11 septembre 1901.

*Séance du 14 septembre 1905.
(Après-midi).*

Présents: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgrs les archevêques d'Ottawa, de Québec et de Montréal; Mgrs les évêques de Pembroke, Charlottetown, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Trois-Rivières, Nicolet et Joliette; Mgr Bernard, administrateur du diocèse de St-Hyacinthe; le très révérend M. Lefebvre, administrateur du diocèse de Sherbrooke; M. Eug. Crépeau, l'hon. Th. Chapais, l'hon. L. Gouin et MM. Delâge, Champagne et Tellier.

Le comité accorde le titre d'académie et d'école modèle aux institutions qui suivent :

Titre d'académie: à l'école modèle des garçons de Lachine; au couvent de Beauport; à l'école des dissidents du village de Stanstead; à l'école des frères de la Malbaie.

Titre d'école modèle: à l'école de Charny, comté de Lévis; à l'école des Sœurs Grises de St-Joseph de la Délivrance, à Notre-Dame de Lévis; à l'école du village d'Irlande-Nord, Mégantic; à l'école No 1 de La-Barre, Lac St-Jean.

Mgr l'évêque des Trois-Rivières, secondé par Mgr l'évêque de Joliette, propose: « Que, vu les grands avantages qu'offrent les conférences pédagogiques diocésaines, telles qu'elles ont été données depuis quelques années, en divers endroits de la province, des conférences du même genre aient lieu dans le cours de l'été 1906 en la ville de Trois-Rivières, si le gouvernement veut bien, comme il l'a fait dans le passé, en payer les frais, et que le gouvernement soit, en conséquence, prié d'allouer la somme d'argent nécessaire à cette fin. »—Adopté.

L'hon. M. Gouin appelle l'attention du comité sur une communication qui lui a été faite par M. J.-A. Gauthier, chef d'informations à la *Patrie*, qui lui signale, comme étant très préjudiciable à la bonne fréquentation des écoles, les déménagements du commencement de mai et suggère d'amender la loi qui régit la location des immeubles de façon que les baux prennent fin dans le cours des vacances. Ce comité croit devoir, avant de se prononcer, mettre cette importante question à l'étude.

Mgr Emard, secondé par le rév. M. Lefebvre, propose et il est résolu: « Que l'article 70 des règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique soit amendé en remplaçant aux troisième et quatrième lignes les mots: « avant le premier de septembre » par ceux: « dans les délais fixés par la loi. »

Sur proposition de M. Cyrille Delâge, secondé par M. Champagne, il est résolu: « Qu'un groupe des membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit fait par M. Montminy et que le Surintendant soit chargé de faire les démarches nécessaires à cette fin. »

Distribution du fonds de l'Education supérieure.

Distribution du fonds des Municipalités pauvres.

METHODOLOGIE

Sur l'enseignement de la rédaction dans la petite école

On se plaint souvent des résultats insignifiants obtenus dans nos écoles au point de vue de la rédaction. Cette plainte est fondée, car nos écoliers, sont, en général, très faibles sur cette matière du programme d'études.

La raison, c'est qu'ils ne sont pas exercés comme ils devraient l'être. On confond la *rédaction* avec la *littérature* et, comme dans bien d'autres matières, on s'imagine qu'il faut faire apprendre une foule de préceptes avant d'exercer les élèves à la pratique. C'est tout le contraire qu'il faudrait faire, et en les exerçant à exprimer leur pensée par écrit aussitôt qu'ils sont capables d'épeler les mots qu'ils disent (ou même d'en exprimer simplement les sons par l'écriture), nous leur ferons sentir une puissance qu'ils ont en eux et qu'ils ignorent, mais qui se développera relativement très vite par l'exercice. L'application aux leçons d'écriture et aux leçons d'orthographe sera la conséquence de cette manière d'agir; car l'enfant voyant l'usage pratique de l'écriture et de l'orthographe, s'y appliquera, il verra qu'il en a besoin pour s'exprimer convenablement par écrit.

De même que dans les premières leçons de lecture bien données on n'enseigne d'abord que quelques sons et quatre ou cinq articulations au moyen desquels on ait tout de suite des syllabes et des mots que l'enfant comprend; de même quand l'enfant est capable de former ses lettres tant bien que mal et de les lier pour former des syllabes écrites et des mots, on lui fait exprimer par écrit les mots qu'il dit.

L'enfant voit alors dès le commencement l'utilité de ce qu'on lui fait apprendre, le fruit qu'il pourra en retirer, l'intérêt le pousse à s'y appliquer. D'ailleurs n'avons-nous pas remarqué que les enfants sentent le besoin d'exprimer leur pensée autrement que par la parole? Ils écrivent sur les murs, sur les tables, ils s'envoient de petits billets, etc. Exerçons donc à leur profit ce besoin d'activité; ce sera au plus grand avantage de la discipline et du progrès dans les autres matières.

Les premiers exercices sont évidemment très simples :

— Maître.—Dites-moi, Joseph, de quelle couleur est votre chapeau?

— Joseph (parlant).—Mon chapeau est noir.

— Voulez-vous épeler les mots que vous venez de dire.

— Joseph.—(Il épelle les mots que l'on corrige au besoin, oralement).

— Maître.—Maintenant, écrivez votre réponse sur votre ardoise; vous allez ainsi *parler avec votre crayon*.

— Joseph.—(Il écrit). Mon chapeau est noir.

Maître.—Montrez-moi votre ardoise; je vais vous *entendre avec mes yeux*.

Félicitez Joseph au point de vue de la rédaction, corrigez *ensuite* l'orthographe s'il y a lieu et dites: « Voyez-vous, mes enfants, à quoi sert de s'appliquer à l'épellation des mots et à l'écriture. Cela vous permet de parler aussi bien avec votre crayon ou votre plume, que vous le faites avec votre langue, et les personnes qui savent lire vous entendent avec leurs yeux. Si vous vous appliquez bien, vous serez très vite en état d'écrire tout seuls une petite lettre. »

Au risque de faire sourire un professeur de rhétorique, nous disons que c'est là une leçon de rédaction. Avec de telles leçons développées progressivement on arrivera à donner aux enfants l'habitude de s'exprimer par écrit avec autant de facilité et d'aisance qu'ils le font par la parole. Les corrections mêmes que l'on fera à leur langage écrit profiteront grandement à leur langage parlé.

La leçon ci-dessus semble donnée à un seul élève; il est aussi facile de la donner à toute une classe :

— Maître.—Mes enfants, dites-moi quelle est la couleur de la blouse de Joseph?

— Les élèves.—(oralement d'abord, puis par écrit après épellation des mots). La blouse de Joseph est grise.

Joseph (écrivra) : *Ma blouse est grise.*

Ces leçons demandent évidemment un travail de préparation dont le maître sera bien récompensé par l'application de ses élèves et les bons résultats qu'il obtiendra non seulement en rédaction, mais encore dans les autres matières de son programme.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

ARITHMETIC (1)

We shall now treat of addition, subtraction, multiplication, and division of decimals down to hundredths as required by the latest Programme of Studies approved by the Catholic Committee of the Council of Public Instruction.

In the September number, we explained the manner of proceeding when the different operations were to be performed with tenths.

Show a cent, saying, at the same time, «How many cents in a dollar?» One hundred.—«A cent is what fraction of a dollar?»—One hundredth. Write (.01) on the B.B., * say what it represents and have pupils copy it on slates. Showing two cents, say: What part of a dollar?»—Two hundredths.—Pupils should now write, without assistance, (.02), on their slates, immediately below (.01). Name some pupil and have him place (.02) on B.B., immediately below (.01). Continue in same manner showing in succession 3 cts, 4 cts, 5 cts, 6 cts, 7 cts, 8 cts, 9 cts.

Showing ten single cents, say: «What part of a dollar?»—Ten hundredths.—Have each pupil try to write, *without help, ten hundredths*, on his slate. The slates, which should then be examined, will show that many have put down (.010) as the representation of ten hundredths. There are two ways of enlightening those who have fallen into this error: one by showing or telling the pupils directly what is to be done,—the other by leading them to find out for themselves.

Inexperienced teachers generally adopt the telling plan, under the impression, that it is less trouble for them and more productive of rapid results with the pupils and also, perhaps, because they do not know how to proceed according to the second method. It should be remembered, however, that telling is not teaching. That pupils who are filled up in this manner generally lack initiative and self reliance, and are in constant need of a guide at their elbows; without such guidance,—which cannot be counted upon in the great majority of ungraded schools,—the pupils are frequently at a standstill, when, having, what they consider, a good excuse for doing nothing useful, they turn their attention to amusing themselves, to the great annoyance of the teacher and the general disorganization of the whole school.

The second plan consists in training the child to observe and reason, thus supplying him with an ever ready instrument of self instruction, making him an active worker in his own intellectual development, and rendering him, to a certain extent, independent of outside aid. The manner of proceeding in teaching how to write hundredths above nine hundredths is as follows: Showing a single cent, say: «What part of a dollar?»—Let pupils put the answer (.01), one hundredth, on the other side of their slates and have one of them place it on the B.B., away from the numbers already there. Showing nine single cents, ask same question as before, and have answer (.09), nine hundredths put immediately below the answer just written. Holding up to view, ten single cents: «What part of a dollar?» Let answer, *ten hundredths*, be written with LETTERS, below, but three places to the right of the last one put down. Show a ten cent *piece*, and ask: «What part of a dollar?»—One tenth. Have pupils write (.1) under each series of answers, in the place which ten hundredths should have occupied. In one hand showing the ten cent piece and in the

* B.B. = Blackboard.

(1) Ecrit spécialement pour les institutrices catholiques de langue anglaise.

other the ten single cents, say: « In which hand is there the largest sum of money ? »
 —The answer will be: The sums in each hand are equal in value.—Holding up the
 piece of silver: « What part of a dollar ? »—One tenth.—Holding up the ten single
 cents: « What part ? »—Ten hundredths.—« Which is the greater, ONE TENTH OR TEN
 HUNDRETHS ? » Answer: They are the same in value. Do not show or tell pupils
 how to write *ten hundredths*; one tenth has been written in lieu of *ten hundredths*,
 that is sufficient until the pupils have learned to write eleven hundredths, twelve
 hundredths, etc., up to nineteen hundredths.

Showing eleven single cents: « What part of a dollar ? »—Eleven hundredths.—
 Holding up a ten cent piece with a single cent: « What part ? »—One tenth and one
 hundredth. What difference is there in value between eleven hundredths and one
 tenth plus one hundredth ?—No difference.—Let pupils write one tenth, (.1), un-
 der the (.1) already down and one hundredth, in the next plan to the right of it; then
 have them read it: one tenth and one hundredth.—one hundredth and one tenth,—
 eleven hundredths.—Proceed in the same way with 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 hun-
 dredths, analysing each number of hundredths into tenths and hundredths, then ex-
 pressing the number with figures, and finally reading the written number in the man-
 ner just described. Having reached thus far, using a pointer, beginning at (.19) and
 proceeding backward to (.18), (.17) etc., have pupils read as follows: 1 tenth and 8
 hundredths, 18 hundredths.—1 tenth and 7 hundredths, or 17 hundredths—.....
 1 tenth and 2 hundredths, or 12 hundredths.—1 tenth and 1 hundredth, or 11 hun-
 dredths.—1 tenth and NO HUNDRETHS, (at the very moment when saying NO HUN-
 DRETHS, place a zero, (o), after .1), or ten hundredths.

Say to the class:

Write one tenth on your slates, what does it represent ?—One tenth of a
 dollar or a ten cent piece.—Put a zero in the first place on the right of (.1).—How
 should it be now read?—Ten hundredths.—« What change has taken place in its
 value ? »—No change.—« What effect is produced by placing a zero in the first place
 on the right of a (.1) »—The tenth is changed into hundredths.—« By placing a zero
 in the first place on the right of (.1), what change takes place in the value of (.1) ? »
 —No change.—« How do you know ? »—One tenth, (.1), represents a *ten cent piece*
 and ten hundredths, (.10), represent *ten single cents*.

On another part of slates and B.B., after showing pupils, 1 ten cent piece and
 9 single cents, have pupils represent them in figures, then showing 2 ten cent pieces,
 let pupils represent them as tenths (.2) or as hundredths (.20). Proceed in the
 same manner to 29 hundredths, to 3 tenths or 30 hundredths and so forth to 99 hun-
 dredths, analysing each successive number into its elements of tenths and hundredths.

By questioning the pupils, lead them to discover that a zero placed on the right
 of tenths makes no change in their value, and that a zero effaced from a number ex-
 pressing hundredths makes no change in their value,—in a word that (.1) = (.10),
 (.2) = (.20), (.3) = (.30) etc., and that (.40) = (.4), (.50) = (.5), (.60) =
 (.6), etc.

The different exercises will be as below:

FIRST EXERCISE	SECOND EXERCISE	SECOND EXERCISE, with one tenth changed to 10 hundredths). (Read upwards from 10 hundredths.)
.01	.01	.01
.02	.09	.09

.03	.1 = 10 hundredths	.10 10 hundredths
.04	.11	.11
.05	.12	.12
.06	.13	.13
.07	.14	.14
.08	.15	.15
.09	.16	.16
.1	.17	.17
	.18	.18
	.19	.19
	Etc.	Etc.

(To be continued).

J. AHERN..

HISTOIRE DU CANADA

ENSEIGNEMENT ORAL

6ème Causerie

LE DÉVOUEMENT DE DAULARD

Au printemps de 1660, le vicomte d'Argenson étant gouverneur, la Nouvelle-France était menacée d'une invasion iroquoise. Quelques-uns de ces farouches barbares avaient poussé l'audace jusqu'à se mettre en marche pour se rendre à Québec. Si la tentative des Iroquois eût réussi, c'en était fait de Montréal, Trois-Rivières et Québec, de la colonie entière.

Ce fut un jeune homme de Montréal, Daulard, accompagné de seize braves comme lui, qui sauvèrent leur patrie menacée. Ecoutez le touchant récit qui suit: (1) « Ces dix-sept braves se préparèrent à la mort, de manière à n'avoir aucune inquiétude, soit temporelle, soit spirituelle. Chacun d'eux fit son testament; tous se confessèrent, communiaient ensemble, et, en présence des autels, promirent de ne jamais demander quartier et de se soutenir fidèlement les uns les autres. Vers la fin d'avril, ils firent leurs adieux, comme s'ils eussent été certains de ne jamais revenir; et, le premier mai, ils s'arrêtèrent au pied du sault des Chaudières, sur la rivière des Outaouais. » (2)

Là, les dix-sept héros canadiens s'enfermèrent dans un fort sauvage à demi pourri, pour y attendre les Iroquois. Quelques jours après leur arrivée, ils furent rejoints par une petite troupe de guerriers hurons et algonquins, dont sept seulement, ayant à leur tête le vieux chef Anahotaha, furent fidèles à Daulard jusqu'à la mort.

Quelques jours se passèrent dans l'attente. Enfin, vers le 5 mai, sur la fin d'une belle journée de printemps, deux cents Iroquois Onnontagués surprirent la brave petite troupe de Daulard qui était en ce moment à adresser une fervente prière au bon Dieu avant de prendre un léger repos. « Les alliés (3) furent surpris: en ce

(1) L'abbé Ferland.

(2) Que l'on nomme aujourd'hui la rivière Ottawa. A l'endroit où Daulard et ses compagnons périrent glorieusement s'élève aujourd'hui la ville de Hull, vis-à-vis Ottawa, la capitale fédérale. Montrer l'endroit sur la carte de la province de Québec.—C.-J. M.

(3) Les compagnons de Daulard et la petite troupe d'Anahotaha.



moment, ils étaient à genoux, faisant la prière du soir. » Ces deux lignes de l'abbé Ferland renferment le sujet d'un tableau historique digne d'un grand artiste. Dans cette attitude du soldat, agenouillé la veille d'une bataille, Daulagd nous apparaît ce qu'il était : un fervent chrétien et un vaillant patriote.

La première attaque fut terrible. Mais les Canadiens reçurent chaudement l'ennemi : leurs balles décimaient les rangs iroquois. Après des efforts inutiles, les Iroquois se retirèrent, surpris de la résistance qu'ils venaient de rencontrer. Pendant sept jours, les dix-sept braves furent attaqués de temps à autre par les ennemis. « Les assiégés, resserrés dans un étroit espace, dit Ferland, étaient soumis à mille inconvénients ; le froid, l'insomnie, la faim, et la soif les harassaient beaucoup plus que les Iroquois. L'eau était si rare qu'ils n'en avaient pas assez pour délayer la farine de maïs qui faisait leur nourriture et qu'ils étaient obligés de l'avalier toute sèche. »

Jusqu'à la septième journée, les assiégés n'avaient pas perdu encore un seul homme. Ce jour-là, deux cents Onnontagués furent renforcés par cinq cents Agniers et Onneyouts. » (1). « Les cris retentirent dans la forêt, de manière à effrayer les cœurs timides et à faire croire que des milliers de guerriers l'envahissaient. Le fort fut entouré de toutes parts ; la fusillade se continuait le jour et la nuit ; les attaques étaient fréquentes et vigoureuses. Au milieu de toutes ces difficultés les Français restaient admirables de courage, de vigilance et surtout de piété. Aussitôt

(1) Deux autres nations iroquoises.

qu'ils avaient repoussé une attaque, ils se mettaient à genoux pour remercier Dieu et se recommander à sa protection.»—Ferland.

Au bout de quelques jours, les Hurons et les Algonquins abandonnèrent presque tous Daulard. Leur chef, Anahotaha, resta fidèle à sa promesse, et combattit jusqu'à la mort de ses compagnons. Après dix jours d'une lutte acharnée, les Iroquois confus d'avoir été arrêtés par une poignée de Canadiens et quelques sauvages enfermés dans une chétive palissade, tentèrent un effort suprême. Ils résolurent de monter à l'assaut. Se ruant avec rage sur les palissades du petit fort et s'y cramponnant au-dessous des meurtrières, les Iroquois abbatirent les pieux à coups de hache. A cette heure suprême, Daulard et ses braves restèrent dignes de leur valeur : ils combattirent jusqu'au bout. Tous, moins quatre blessés achevés bientôt par les Iroquois, moururent les armes à la main.

Les vainqueurs, qui avaient perdu un grand nombre de leurs guerriers, furent étonnés du courage des dix-sept Canadiens, aussi ils renoncèrent au projet d'aller attaquer Québec.

Daulard avait sauvé la colonie d'une ruine certaine.

C.-J. M.

COMPOSITIONS D'ÉLÈVES

Couronnées par M. l'Inspecteur ecclésiastique du diocèse de Québec

Nous l'avons déjà annoncé, au mois de juin dernier, un concours a eu lieu entre les élèves des Académies des filles du diocèse de Québec. Le sujet du concours a été l'éloge de *l'Érable canadien*. La correction des devoirs a été faite par M. l'abbé L. Lindsay, inspecteur ecclésiastique des écoles congréganistes.

Dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire* (page 57), nous avons publié le résultat de ce concours. Nous sommes heureux de pouvoir publier trois des compositions couronnées par M. l'Inspecteur. Ces compositions ont été faites par des élèves de trois couvents de la campagne.

ÉLOGE DE L'ÉRABLE CANADIEN

Composition de MARGUERITE.

Cher érable canadien, je ne puis te contempler sans me sentir émue : tu personnifies si bien ma patrie.

Oh ! je t'aime, quand au printemps, tu te pares de ta robe de verdure ; je t'aime à l'automne, quand tu jonches le sol de tes feuilles d'or ; je t'aime, quand tu protèges le nid de la frêle hirondelle, quand, le soir, le rossignol se cache dans ton feuillage, pour entonner, de sa voix pure et mélancolique, quelques nouvelles mélodies, quand la brise légère se joue dans tes verts rameaux ; je t'aime, quand tu es plein de vie, de gaieté, de mystères, de chansons.

Jadis, tu fus choisi par mes aïeux pour servir d'emblème au peuple canadien. Tu méritais cet honneur, puisque c'est ici que tu as pris naissance, et que nul autre pays n'a la gloire de te posséder.

Le Liban a ses cèdres gigantesques, l'Inde, ses fruits succulents, mais le Canada te possède, cher érable, au port élégant, au front noble et fier, à la sève généreuse.

Semblable à la vigne de la Terre Promise, tu nous donnes, non le vin, mais le sirop et le sucre en abondance.

Quand, en longeant le beau Saint-Laurent, je vois ton image se refléter dans ses eaux limpides, comme un vague souvenir du passé, mon esprit se reporte à ces temps où ta solitude n'était troublée que par le vaillant explorateur français; je revois aussi ces années de luttes magnanimes contre des ennemis acharnés.

Que de héros tu vis tomber à tes pieds! Que de braves sont venus t'adresser un suprême adieu, pour courir ensuite au combat, et sacrifier le plus pur sang français!

Leurs héroïques efforts ne purent sauver le Canada, il est vrai; le drapeau français dut se replier et céder la place à celui de la fière Albion, mais l'écusson aux feuilles d'érable ne fut point enlevé de nos armoiries.

Quand tant de braves ont versé leur sang pour te conserver debout, quand la cognée même du bûcheron te respecte avec soin, comment moi, petite Canadienne française, ne t'accorderai-je pas tout mon dévouement et toute mon admiration?

Protège toujours de ton ombre bénie ce pays de l'Érable, afin qu'en conservant sa foi vive, il demeure digne du sang illustre qui lui a donné sa fécondité.

Composition de MARIE-BÉATRICE DE VENDÉE, 14 ans.

L'éloge de l'érable peut se faire de plusieurs manières, mais surtout au point de vue du patriotisme et de... la gourmandise. Or, comme je suis très-patriote et... un peu... gourmande, je vais m'efforcer de louer ce roi de nos forêts qui mérite pourtant un meilleur panégyriste.

L'érable est par excellence l'arbre du Canada, car c'est dans notre pays qu'il a pris naissance. Il élève dans les airs sa tête fière et superbe et, pendant l'été, la brise agite doucement ses belles feuilles vertes. Son bois sert à l'ameublement de nos maisons et son feuillage touffu nous préserve des rayons ardents du soleil. Combien j'aime à me réfugier sous son ombrage pour faire une lecture instructive ou amusante, ou travailler un ouvrage de couture! Et, tout en travaillant, je pense à ma chère patrie, aux héros de notre histoire et, quelquefois... au bon sucre qui se fera dans les « cabanes » au printemps prochain. C'est permis de faire cela, n'est-ce pas?

La feuille d'érable est pour notre pays ce que la fleur de lis est pour les Français et le trèfle pour les enfants d'Irlande; elle figure dans les armes de notre pays. Sur notre beau drapeau d'azur, elle entoure le Sacré-Cœur de Jésus et semble nous dire: « Que l'amour de la religion et l'amour de la patrie soient toujours unis dans vos cœurs! Souvenez-vous que plus on aime Dieu, plus on chérit sa patrie. » Oui, chères petites feuilles, je suivrai vos conseils et toujours je serai catholique sincère et vraie Canadienne.

Enfin—et c'est une de ses meilleures qualités—quand, au printemps, la sève circule de nouveau dans ses branches mortes, l'érable reprend la vie qu'il semblait avoir perdue. On l'entaille, et bientôt coule une petite eau claire et limpide qui se changera en sirop, puis en tire et en sucre. Et les bons habitants de nos campagnes en font d'immenses provisions qu'ils mangent ou qu'ils exportent. Quelques-uns en envoient à leurs compatriotes, (des transplantés dans les grandes villes de la république américaine.) Quel bonheur pour ces pauvres gens de revoir ces choses qui leur rappellent leur enfance et les joyeuses excursions à la cabane!

Érable canadien, je m'incline devant toi pour te remercier des nombreux services que tu rends à ma patrie. Toujours, je contemplerai avec bonheur cette feuille verte qui pare notre drapeau et orne nos salles les jours de fête. Arbre chéri, puissent les Canadiens français se réunir sous ton ombrage pour défendre leurs droits aux jours d'oppression. Puissé-je, moi aussi, pauvre petite fille, aimer mon cher Canada et m'efforcer de lui être utile autant que mes forces me le permettent..... Je suis très patriote et.... un peu.... gourmande, et, malgré ma bonne volonté, je puis croquer plus facilement un morceau de sucre que faire une composition sur «l'Eloge de l'érable.»

Composition de MIRABILIS.

The Maple Tree! Oh! what sweet memories, what endearing mementoes, what patriotic sentiments, does not this, the emblem of our dear country, suggest!

Dame Nature, I thank you, for having made us the present of your fairest, your balmiest daughter, to be our cherished emblem. Sweet Maple, how I rejoice at the thought, that even the little birdies seem to know your worth, and in unison with us, chant your praises!

Those feathered songsters frequently nestle among your leafy branches for protection, while in this place of security, they chirp away merrily and seem to say: «The Maple Tree forever!» until a haughty blast of wind shakes your waving boughs; then, away they fly.

If we are captivated by the appearance of this daughter of so noble, so majestic appearance, to taste of her inward charms, we have only to open her heart. That is to say, that in the delightful season, all Nature wakes and smiles with a celestial radiance on all her children.

We, convent girls have only to have recourse to Mr. V. He taps the tree and oh! what do we see, but sap coming, at first very gently, but by degrees it quickens its speed. I need not tell you what is done with the sap, for is there a Canadian who does not know that his emblem produces that wonderful «maple sugar» that, like the manna in the desert, seems to suit everybody's taste?

O dear Maple, although you are under the control of a grand and domineering Rose, still may I hope, animated by the sentiments of fidelity and devotedness, that you may ever continue to be «the song of praise,» and the decoration of this land of peace. Let me repeat with all the Canadians: «Hurrah for the Maple, long live the dear old Maple!»

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

Leçon IXe.—Jésus-Christ prêche l'Évangile.

Jésus-Christ alla ensuite prêcher dans la Judée et la Galilée. Il prêcha pendant trois ans; Il prêchait dans les rues, dans les champs, sur les montagnes, partout.

Quelquefois même, il montait dans une barque et prêchait sur la mer.

Une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants couraient l'écouter.

Que disait-il?

Il disait qu'il faut pratiquer les commandements; Il disait qu'il faut aimer Dieu de tout notre cœur et le prochain comme nous-mêmes; Il disait qu'il faut prier souvent; Il disait qu'il faut être doux, humble, modeste; Il disait qu'il faut recevoir les sacrements; Il disait qu'il y a un enfer pour les méchants, un paradis pour les bons; Il disait qu'il y a un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit; Il disait qu'il est le Fils de Dieu fait homme; Il disait que pour aller au ciel, il faut croire et lui obéir.

Et les personnes qui entendaient Jésus étaient ravies.

Jésus choisit douze hommes pour prêcher et baptiser après sa mort.

Ces douze hommes furent appelés Apôtres.

Le chef des apôtres était Saint-Pierre.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire, Rédaction et Vocabulaire

DICTÉES

I

LE PÉCHÉ

Le péché, c'est ce qui souille l'âme, ce qui la défigure aux yeux du Seigneur. La vertu est belle, aimable, pleine de charmes; c'est la parure et la richesse de l'âme.

EXPLICATIONS.—La dictée est d'abord écrite au tableau noir; les élèves la lisent; puis cette lecture est suivie d'une petite causerie: Qu'est-ce que le péché? Que fait-il à l'âme? Etc....—Les mots peu connus sont expliqués.

VOCABULAIRE.—Mots à rapprocher et à placer dans des phrases: péché, pécheur, *pêcheresse*—âme, corps;—souiller, purifier;—défigurer, embellir;—vertu, vertueux;—vice, vicieux.....

GRAMMAIRE.—Indiquer la personne de chaque verbe.—Conjugaison orale.

II

À LA FERME

Le cultivateur se lève de bonne heure. Il donne de l'ouvrage à ses *serviteurs*; il envoie les *faucheurs* dans la plaine et les *jardiniers* au potager. Chaque *homme* a sa tâche particulière: le *moissonneur* coupe le blé, le *jardinier* récolte les pommes de terre (patates), le *faneur* retourne le foin. Le *fermier* voit tout son monde à l'ouvrage et il encourage ses *ouvriers*.

ELOCUTION.—Racontez ce qui se passe à la ferme en faisant ressortir le rôle et l'activité du fermier.

VOCABULAIRE.—Mots à rapprocher et à expliquer: œuvre, ouvrier, ouvrage, ouvrage;—serviteur, servant, service;—foin, faner, fenaison, faneur, fenil, sainfoin... Phrases d'application.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.—Terminaison *oin*; foin, coin, loin, soin, besoin;—*oint*; joint, adjoint, point, embonpoint, il joint....;—*oing*: poing, coing.

GRAMMAIRE.—Transcrire la dictée au futur.—Liste des adjectifs déterminatifs et des pronoms. Conjugaison: verbe *encourager* à l'imparfait et au passé défini.

Petits devoirs d'observation:

La maîtresse fera trouver le nom des qualités qui distinguent un bon élève; elle les invitera ensuite à composer de petites phrases analogues à celle-ci:

L'enfant exact est celui qui ne se met jamais en retard. *Qualités: exact, pieux, studieux, propre, poli, travailleur, obéissant, soigneux, sincère, attentif, complaisant, doux, gai.....*

RECITATION

NOTRE PATRIE EST BELLE

Enfants, ~~le ciel~~, le ciel sur nos campagnes
A déployé de bien vives couleurs:
Sur nos lacs bleus, sur nos vertes montagnes,
Le ciel a mis ses plus riches splendeurs.
Soit que la neige à nos bois étincelle,
Soit que l'été rayonne sur nos bords,
Oh! la patrie, oui, la patrie est belle!
O Canada!—je t'aime avec transports!

REDACTION

LES PRODUITS DE LA TERRE

- 1° Pourriez-vous citer quelques produits que l'on retire de la terre?
- 2° Nommez aussi quelques produits que l'on retire de la mer en indiquant l'usage que l'on peut en faire.
- 3° Indiquez une qualité pouvant convenir aux produits que vous avez trouvés.

SUJET TRAITÉ

1° De la terre, on peut retirer de la houille, du fer, du plomb, du soufre, du sel, du marbre, de l'or, des ardoises, et puis toutes les plantes nécessaires à notre nutrition et à celle des animaux.

2° De la mer, on peut retirer des poissons qui servent à notre nourriture, du corail dont on fait les parures, des éponges d'un usage si fréquent, etc.

3° La houille est noire; le fer est rouillé; le plomb est lourd; le marbre est veiné, etc.; le corail est rouge, l'éponge est légère.

COURS MOYEN

(Intermédiaire).

VOCABULAIRE

Rendez par un nom en ail ou aille les définitions suivantes:

Endroit où l'on enferme les moutons.....	Bercail
Filet pour prendre les poissons.....	Trémail
Métal réduit en menus grains.....	Grenailles
Ce qui sert à diriger une barque.....	Gouvernail
Hôtellerie où logent les caravanes.....	Caravansérail
Chose antiqué de peu de valeur.....	Antiquaille
Ouverture qui sert à éclairer une cave.....	Soupirail
Ce qui sert à épouvanter.....	Epouvantail
Ce qui sert à s'éventer.....	Eventail
Amas de petites pierres.....	Pierrailles
Entrée principale d'un édifice.....	Portail
Cailloux, coquillages ornant une grotte, etc.....	Rocaille
Battant d'une porte.....	Vantail
Vieux débris de fer.....	Ferraille

ÉLOCUTION ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

EN FAMILLE

Qu'il est doux de se retrouver le soir dans la maison paternelle, après avoir eu, chacun de son côté, ses occupations du jour, de s'asseoir à la même table, de partager joyeusement le même repas, de causer paisiblement et affectueusement ensemble, de se conseiller, de s'encourager, de se consoler réciproquement!

EXERCICE ORAL.—Résumer la dictée.—Parler des agréments personnels que vous procurent vos veillées en famille.

II

MGR DE LAVAL DANS SA VIEILLESSE

Après sa *démission* comme évêque de Québec, Mgr de Laval *résida* au *presbytère*. Sa journée se *partageait* entre le travail, la prière et les œuvres de charité pour le prochain: *celles-ci* constituaient sa principale distraction. Il avait un petit magasin d'étoffes, de lingerie, de *hardes*, de couvertures, qu'il se procurait avec ses économies et distribuait aux pauvres. Les pauvres étaient ses *meilleurs* amis; il les *accueillait* toujours avec une grande bonté, les assistait, accompagnant toujours ses aumônes de quelques bons conseils.

L'abbé Auguste Gosselin.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—démision: acte par lequel on abandonne une charge, une fonction. Mots de la même famille: *mission, missionnaire, démissionnaire, commission*. . . . *mettre, démettre, se démettre*, etc.—*résida*: eut sa *résidence*, sa demeure.—*presbytere*: demeure du *curé*.—*partageait*: remarques sur l'*e* après le *g*. Nous *partageons*, nous *partagions*, etc.—*celles-ci*: que remplace ce pronom? *ces œuvres*. Que pourrait-on mettre au lieu de *celles-ci*? *ces dernières*.—*hardes*: vêtements.—*meilleurs*: quel est le féminin? *meilleures*. Que signifie ce mot? *plus bon* (que l'on ne doit pas dire). Quel est le contraire de *meilleur*? *pire*, plus mauvais.—*accueillait*: remplacez par un autre mot: *recevait*.

Exercez les élèves à chercher les sujets des verbes, à en indiquer le temps, à en conjuguer oralement les temps simples, etc.

REDACTION

AU DOCTEUR

Votre père vient d'être pris d'un malaise subit. Ecrivez au docteur pour le prier de venir en toute hâte.

Vous lui dites: 1° les symptômes du mal; 2° vous donnez votre adresse bien exactement.

Saint-Gilles, le 10 octobre 1905, 3 heures de l'après-midi.

Monsieur le Docteur,

Je vous serais fort obligé de venir en toute hâte voir mon père, Monsieur Louis Côté, charron, au village, à côté du boulanger.

Agé de quarante-cinq ans, fort et robuste et n'ayant jamais eu aucune maladie, il a été pris ce matin, durant son travail, de violentes douleurs dans les côtés. Il respire difficilement et se plaint aussi de la tête; il a le teint très animé et me semble avoir de la fièvre.

Dans l'espoir de recevoir votre visite sans aucun retard, je vous prie d'agréer, Monsieur le Docteur, mes plus respectueuses salutations.

(*Le même sujet convient aux garçons.*)

MARGUERITE COTÉ.

RECITATION

LE VILLAGE

Le village s'étend au fond de la vallée;
Il est posé gaiement le long d'un frais ruisseau.
De pigeons, on dirait une blanche volée,
Qui dorment au soleil ou se mirent à l'eau.

Tandis que des vieillards la paisible assemblée,
Devisent gravement des choses du hameau,
Les femmes au lavoir battent l'onde troublée,
Le pâtre dans les champs souffle en son chalumeau.

Tout est simple et tranquille. Aucun toit ne s'élève
Plus haut que ses voisins: le jour naît et s'achève
Aimable, pur et doux comme un rayon de miel.

Bénissant le hameau que sa flèche domine,
Seul le clocher s'élève au haut de la colline,
Et semble un doigt levé pour indiquer le ciel.

A. DE SÉGUR.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

UN TRAIT DE LA VIE D'AUGUSTIN-NORBERT MORIN

La bonté et la charité d'*Augustin-Norbert Morin* étaient proverbiales, il donnait tout aux pauvres, *tout* jusqu'à son dernier sou; de sorte que, sa pension *payée*, il ne lui restait rien pour s'habiller. Un jour, *Louis-Hippolyte Lafontaine* lui dit qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'*accoutrement* bizarre qu'il portait, que c'était un *scandale*. Il lui mit vingt-cinq louis dans les mains et lui *enjoignit* d'aller s'habiller. Morin *s'en allait* chez un tailleur, lorsqu'il rencontra un *client* malheureux dont il avait perdu le procès; le client l'attendrit tellement sur son sort et sur le résultat de ce procès, que Morin lui remit les vingt-cinq louis entre les mains, en lui recommandant bien de ne pas en parler à M. Lafontaine. Mais ce dernier, voyant toujours Morin avec la même *toilette*, se décida à lui demander des explications. Morin hésita un instant, mais, ne pouvant mentir, il finit par raconter l'affaire. Lafontaine le *gourmanda*, malgré l'envie de rire qu'il avait, et lui dit qu'il était décidé, cette fois, à *l'emporter*. Il *l'emmena* chez un tailleur et lui fit faire un habillement complet.

L.-O. DAVID.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Augustin-Norbert Morin*: Les prénoms d'une même personne sont toujours liés par un trait d'union entre chaque prénom; mais on ne met pas le trait d'union entre le dernier prénom et le nom de famille. Avocat et homme d'état remarquable. (1803-1865). Il prit une part active aux luttes héroïques qui nous procurèrent nos libertés.—*tout*: pléonasme pour insister sur sa générosité.—*payée*: sous entendu *étant*.—*Louis-Hippolyte Lafontaine*: (1807-1854). Homme d'état et juriconsulte qui lutta avec le premier pour nos libertés.—*l'accoutrement*: habillement bizarre qui ne ressemble pas aux habillements en usage pour tout le monde. On emploie ce mot pour désigner surtout un habillement ridicule. En terme militaire il signifie tout l'uniforme; mais est peu employé aujourd'hui dans ce sens.—*scandale*: ce mot n'a pas toute sa force ici; il veut dire seulement que le costume de Morin *ne convenait pas* pour un homme de sa condition.—*louis*: pièce d'or d'autrefois qui valait environ \$4.00 de notre monnaie actuelle. On la nommait ainsi parce qu'elle portait l'effigie ou le portrait du roi Louis XIV puis, plus tard de Louis XV. On compte encore quelquefois par louis, bien que le louis ne soit plus en usage.—*enjoignit*: verbe *enjoindre*, (commander, ordonner,) se conjugue comme *joindre*; faire conjuguer oralement quelques temps simples pour amener les formes *enjoint*, *enjoignais*, *enjoindre*, etc.—*s'en allait*: donnez la 1^{ère} pers. du passé indéfini: *je m'en suis allé* et non *je me suis en allé*; l'auxiliaire se place entre le mot *en* et le participe *allé*: ils *s'en sont allés*.—*client*: celui qui fait plaider sa cause par un avocat est le client de cet avocat. En général les clients d'un homme sont ceux qui ont recours à ses services pour se procurer en payant ce qu'ils ne peuvent pas se procurer par eux-mêmes. Les acheteurs sont les *clients* du marchand, et l'ensemble des *clients* d'un même marchand forme sa *clientèle*.—*toilette*: ce mot est employé ici ironiquement pour le même *manque* de toilette.—*gourmanda*: *gourmander* signifie *réprimander*, *gronder*, *faire des reproches*, etc.—*l'emporter*: gagner, faire triompher son idée, faire accomplir sa volonté.—*emmena*: mena avec lui. Mots de la même famille: *mener*, *amener*, *emmener*, *surmener*, *malmener*: expliquer le sens de tous ces mots.

ANALYSE

Un jour, Lafontaine lui dit: qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre qu'il portait, que c'était un scandale.
Quatre propositions.

d
j
p
d

vo
d'

ran
jou
du
rai
lisa
pas
à
lem
et le
le p
l'agi
une
une

sourc
Golfe
rope,
naître
fort d
brilla
seur
ment
verniss
traire
Non,
les at
poisso
neux.
les di

- 1° PRINCIPALE: *Un jour, Lafontaine lui dit.*
- 2° COMPLÉTIVES DIRECTES de *dit*: (a) *qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre.* (b) *que c'était un scandale.*
- 3° COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *accoutrement*: *qu'il portait.*
- qu'* (qu'il ne voulait) *que* (c'était) conjonctions usitées souvent après le verbe dire ou autre comme *affirmer, assurer, faire savoir*, etc. La fonction de cette conjonction n'est pas nécessaire absolument, c'est une raison de caprice de la langue plutôt l'utilité qui fait employer le mot *que*. En employant le discours direct, on dirait: *lui dit: Je ne veux plus... , c'est un scandale.*
- Le 2ième *qu'* (*que*) est un pronom relatif qui remplace *accoutrement*.
- c'* (*cela*) remplace *paraître*.
- paraître*: fait la même fonction que *paraissant*, action faite par *le*. Il ne voulait plus voir le (lui) comment? *paraître* ou *paraissant*. Il est difficile de se tirer d'affaire autrement.
- Après ces remarques faire l'analyse de tous les mots.

II

LE FLEUVE FRASER

Ce fleuve, qui est une des richesses de la Colombie, n'a pas l'azur de la Méditerranée, ni la limpidité du lac Supérieur, ni le vert sombre du Saint-Laurent; il est jaunâtre et terne. Il ne mire pas la tente blanche du sauvage, ni l'immense tente bleue du ciel, ni les cimes neigeuses qui l'alimentent pendant les chaleurs de l'été. On dirait que, n'ayant traversé que des solitudes inhabitées, il n'a pu emprunter à la civilisation son vernis et son éclat. Il est sauvage, voilé, opaque et sale. Mais, s'il n'est pas un mondain, il n'est pas non plus un paresseux. Il ne cherche pas à briller, quoiqu'il charrie de l'or, mais à être utile. Il n'est pas seulement une voie de communication et de transport; il est surtout un vivier, et le plus riche de tous les viviers. Si ses flots ne sont pas nets, clairs, brillants, c'est qu'ils contiennent des myriades d'êtres vivants. Si, même en temps calme, il n'a pas le poli d'une glace de Venise, c'est qu'il fourmille de poissons énormes qui le troublent, l'agitent et rient sa face. Aussi quand ses riverains ont faim, ils n'ont qu'à y jeter une ligne, et les saumons s'empressent de venir alimenter leur table; et quand c'est une foule qu'il faut nourrir, il lui livre quelqu'un de ses gigantesques esturgeons.

A.-B. ROUTHIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Fraser*: fleuve du versant du Pacifique, prend sa source dans les montagnes Rocheuses, arrose la Colombie anglaise et se jette dans le Golfe de Georgie, en face de l'île de Vancouver.—*Méditerranée*: mer au sud de l'Europe, baigne trois parties du monde: Europe, Asie, Afrique.—*jaunâtre*: quelle idée fait naître le suffixe *âtre*? idée d'amoindrissement, de diminution; ainsi *folâtre* est moins fort que *jou, fol*; *bellâtre* moins fort que *beau, bel*, etc.—*ternir*: quel est le contraire? *brillant*.—*tente*: mettez une autre expression: *voûte*. Donnez un homonyme: *tante*, sœur du père ou de la mère; *tente* du verbe tenter.—*l'alimentent*: expliquer comment: en fournissant de l'eau.—*verniss*: donner le verbe dérivé? *vernir*, enduire de vernis; on dit aussi *vernisser* quand il s'agit de la poterie.—*opaque*: donnez le contraire: *transparent* ou *diaphane*.—*Il ne cherche pas à briller*: Pourrait-il chercher? Non, puisque c'est un être matériel; mais l'auteur lui prête la vie et lui en donne aussi les attributs.—*vivier*: on donne ce nom à un bassin spécialement destiné à élever le poisson; par extension l'auteur étend ce nom au fleuve Fraser qui est très poissonneux.—*myriades*: d'un mot grec qui signifie dix mille; c'est donc comme si l'on disait les dizaines de mille. Donnez un nom de la même famille: *myriamètre*, mesure de

10,000 mètres.—*Venise*: ville d'Italie, sur le bord de la mer Adriatique, les cristaux et verreries de Venise sont très célèbres.—*il fourmille*: il est rempli de poissons agités, comme les *fourmis* dans leur *fourmière*.—*il*: que remplace ce pronom? le *fleuve*, qui n'a pas été nommé dans la phrase, mais qui est indiqué par les expressions « ses riverains, » « qu'à y jeter une ligne. »—*esturgeons*: on doit prononcer l's, et ne pas dire *éturgeon*, pas plus que *étampe* pour *estampe*. Quoique dans certains mots analogues on ait supprimé l's comme dans *écrire* (*escrire*) il faut la prononcer quand elle n'a pas été supprimée.

Relevez tous les adjectifs qualificatifs; dites à quel mot ils se rapportent; distinguez ceux qui sont attribués.

ANALYSÉ

Ce fleuve, qui est une des richesses de la Colombie, n'a pas l'azur de la Méditerranée, ni la limpidité du lac Supérieur, ni le vert sombre du Saint-Laurent; il est jaunâtre et terne.

Trois propositions: deux principales coordonnées, une complétive.

1° *Ce fleuve n'a pas l'azur de la Méditerranée, ni la limpidité du lac Supérieur, ni le vert sombre du Saint-Laurent*, principale.

2° *il est jaunâtre et terne*, deuxième principale coordonnée à la précédente, (le point-virgule tient lieu de *et*).

3° *qui est une des richesses de la Colombie*, complétive explicative du sujet *fleuve*.

fleuve, sujet de *a*.—*qui*, pron. rel., 3e pers. sing., sujet de *est*.—*une*, adj. indéf., détermine *richesse* sous-entendu (une *richesse des richesses*...).—*richesses*, compl. déterm. de *richesse* sous-entendu.—*ne pas*, adv. de négation, modifie *a*.—*azur*, *limpidité*, *vert*, compl. dir. de *a*.—*Méditerranée*, compl. déterm. de *azur*.—*Supérieur*, adj. qual. compl. déterminatif (car il est indispensable ici) de *Lac*.—*ni, ni*, conjonctions qui servent à lier les compléments entre eux.—*vert*, nom comm., compl. dir. de *a*.—*du* (de le) art. contracté: *de* unit *St-Laurent* à *vert*, le détermine *vert*.—*il* pron. pers., 3e pers. sing., sujet de *est*.—*jaunâtre*, *terne*, attribués de *il*, les deux sont liés par la conjonction *et*.

Dictées supplémentaires

I

L'OUVRIER CHRÉTIEN

Le pauvre ouvrier secoue la poussière du *champ* et de l'atelier. Vêtu de ses habits de fête, il se sent plus heureux de vivre: il se rappelle que Dieu ne l'a pas créé pour rester éternellement attelé au *char* de la matière, mais pour *en* être le maître. C'est pour lui que le soleil envoie ses rayons *vivifiants*, pour lui que les collines *exhalent* les parfums *enivants*, pour lui que les prairies étalent leurs tapis de fleurs, où il va se *dévertir* avec sa femme et ses chers enfants, pour lui que le bien de Dieu couvre sa *modeste table* avec plus de richesse que de coutume.

II

L'OUVRIER CHRÉTIEN (suite).

Entré dans l'église où l'appelle la voix de la religion, il y trouve des délices que nulle autre part il ne lui est permis de goûter: les harmonies des cantiques sacrés charment ses oreilles, ses yeux se reposent agréablement sur les marbres précieux, sur les riches dorures, sur les gracieux ornements, sur la *pureté des lignes* architect-

turales; mais, par dessus tout, son cœur s'émeut et se purifie sous l'influence de la parole du ministre de Dieu qui lui rappelle la rédemption, ses devoirs, ses *espérances immortelles*.

S. S. LÉON XIII.

EXPLICATIONS.—*Champ*: son homonyme?—*Vêtu*: avec quel mot se fait l'accord?—*Ghar*: dans quel sens est employé ce mot?—Donner ses dérivés.—*En*: analyser.—*Vivifiants*: qui rendent la vie.—*Exhalent*: laissent échapper, répandent.—*Enivants*: qui charment, sont très agréables.—*Divertir*: se distraire de ses occupations ordinaires.—*contraire*, *table somptueuse*.—*Pureté de lignes*: la perfection des lignes.—*Les espérances immortelles*: quelles sont ses espérances?
EXERCICES.—Justifier l'orthographe de *vivifiants*, *enivants*.—Quand un mot est-il adjectif verbal, participe présent?—Donner plusieurs exemples.—Citer plusieurs adjectifs dont le sens diffère notablement suivant qu'ils sont placés avant ou après le nom.— Chercher et expliquer les homonymes de *champ*, *fête*, *mais*, *maître*, *cher*, *voix*, *ou*, *cœur*.—Citer deux noms qui, comme *délices*, changent de genre en changeant de nombre.—Analyser la seconde phrase de la dictée: *Vêtu de ses habits de fête*, etc.

RECITATION

À LA JEUNESSE CANADIENNE

Narguant l'incrédule qui raille,
Marche à ton but, presse le pas,
Et pour être heureux ici-bas,
Aime, chante, crois et travaille!

Chante, libre sous les grands cieux,
La Foi, l'Amour et la Patrie;
Mêle les chants de Crémazie
Aux refrains naïfs des aïeux!

Aime! ton âme toute neuve
Veut se dévouer sans retard;
Aime et vibre comme Daulard,
Lévis, Montcalm et Maisonneuve!

Crois et sans nul respect humain,
Garde la foi de tes ancêtres,
Et sous l'égide de tes maîtres,
Aimant Dieu va droit ton chemin!

Et *travaille*, ardente jeunesse,
Que ton front s'incline, soumis,
Vers les livres, ces bons amis,
Les meilleurs que l'homme connaisse.

Acquiers la science... et puis,
Eclairé de son auréole,
Par la plume et par la parole,
Tu feras plus grand ton pays!

THÉODORE BOTREL.

COMPOSITION FRANÇAISE

SUJET À TRAITER

Exposez les inconvénients et les bienfaits du vent.

SUJET TRAITÉ

Le vent souffle, parfois, avec une violence extrême. Il mugit dans les forêts, et fait un épouvantable vacarme dans la campagne. Alors il enlève les toits des maisons, démolit les cheminées, renverse les meules de paille dans les champs et déracine les arbres; il soulève les eaux de la mer, fait chavirer les barques, brise les navires contre les écueils et multiplie les catastrophes.

Mais ce terrible élément, lorsqu'il modère son courroux, rend à l'homme de nombreux services: il porte les nuages jusqu'aux extrémités des continents, et ménage ainsi aux diverses contrées de la terre les pluies périodiques, sans laquelle le cultivateur attendrait en vain ses récoltes de foin et de céréales, il enfle les voiles des navires qui sillonnent les océans, et arrivent ainsi plus rapidement au terme de leurs voyages; il dissipe les miasmes des contrées malsaines et purifie l'air des villes.

Tout considéré, les bienfaits du vent l'emportent sur ses inconvénients. Bénissons donc la Providence qui, dans sa miséricorde, a réglé les choses conformément à nos véritables intérêts.

Enseignement anti-alcoolique

*Phrases à étudier au tableau noir*I.—*L'alcool est un poison qui tue ceux qui en abusent.*II.—*Toutes les liqueurs, quels que soient la forme de la bouteille et le prix du flacon, contiennent des doses exagérées d'alcool et des poisons d'une très grande violence, qui les rendent également pernicieuses.*

L'ABBÉ S. SYLVAIN.

DICTÉE

DESCRIPTION DE L'IVROGNE



Regardez un ivrogne. La langue et le nez sont bosselés et d'un rouge verdâtre, la gorge est irritée, l'estomac est enflammé, les intestins sont ulcérés. Il n'y a plus d'appétit chez lui,—il a soif—et c'est tout. Son larynx ayant perdu son élasticité, il vous le dit avec une voix éraillée et cavernueuse. Son sang est tellement coagulé qu'un arrêt subit de la circulation peut arriver à tout moment, provoquant une rupture d'anévrisme, la mort subite par conséquent.

C'est à peine s'il nous entend, car ses oreilles bourdonnent sans cesse; c'est à peine s'il vous voit, car son œil a pris une apparence vitreuse; ses jambes flageolent et son goût est émoussé....

Cette victime de l'ivrognerie n'est pourtant pas bien vieille peut-être; mais les années comptent triple pour ces gens-là, et leurs vieillesse précoce dure peu.

Sac
cha

\$97

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

178. Un épicier a retiré \$93 de la vente d'une pièce de drap; son bénéfice est de \$10; combien avait-il payé cette pièce? \$83.
 179. Un voiturier doit livrer 69 planches de chêne à 2 menuisiers; il en remet 40 à l'un: combien l'autre en aura-t-il? 29.
 180. Jean a dépensé \$85 pour l'achat de deux vaches; l'une a coûté \$30; combien l'autre a-t-elle coûté? \$55.
 181. Un homme a dépensé \$98 dans deux mois; le premier mois il a déboursé \$60; combien a-t-il déboursé le deuxième mois? \$38.

A 40	37	=	3
B 90	37	=	53
Un nombre exact			un nombre composé

de dizaines

MOINS

de dizaines et d'unités

- A Je dis: 10 moins 7, 3
 B Je dis: 40 moins 37, 3
 90 moins 40, 50, et 3. 53.

1ère RÈGLE.—Si les dizaines ne diffèrent que de un, le résultat est la différence entre les unités et 10.

2e RÈGLE.—Si les dizaines diffèrent de plus de un, on prend le nombre de dizaines immédiatement supérieur au plus petit nombre, et on fait la somme des différences entre ce nombre de dizaines et les deux nombres donnés.

182. Combien font 50 cuillères moins 43 cuillères? Rép. 7.

Réponse.—10 moins 3, 7 cuillères.

183. Combien font 60 plumes moins 57 plumes? Rép. 3.

Réponse.—10 moins 7, 3 plumes.

184. Combien font 70 crayons moins 64 crayons? Rép. 6.

Réponse.—10 moins 4, 6 crayons.

185. Combien font 80 pommes moins 72 pommes? Rép. 8.

Réponse.—10 moins 2, 8 pommes.

186. Combien font 90 oranges moins 85 oranges? Rép. 5.

Réponse.—10 moins 5, 5 oranges.

187. Combien font \$40 moins \$16? Rép. \$24.

Réponse.—20 moins 16, 4; 40 moins 20, 20; 20 et 4, \$24.

188. Combien font 30 poires moins 11 poires?

Réponse.—20 moins 11, 9; 30 moins 20, 10; 10 et 9, 19 poires.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

96. Une lingère a vendu 6 douzaines et demie de chemises pour \$97.50. Sachant que la douzaine lui coûtait \$12.72, calculez combien elle a gagné sur chaque chemise?

Solution: 6 douzaines et demie = 78 chemises;
 $\$97.50 \div 78 = \1.25 , le prix de vente d'une chemise;

*pas ou soust
ramie*

40

$\$12.72 \div 12 = \1.06 , ce qu'une chemise coûtait à la lingère;
 $\$1.25 - \$1.06 = \$0.19$, le gain sur chaque chemise.

97. Une dame remet à sa bonne \$4 pour lui acheter un lièvre, un poulet et un canard. La bonne rapporte \$0.70. Elle se rappelle seulement que le lièvre coûte \$1.65 et que le poulet coûte \$0.25 de plus que le canard. Trouvez le prix du poulet et du canard.

Solution: $\$4 - \$0.70 = \$3.30$, ce que le lièvre, le poulet et le canard coûtent :

$\$3.30 - \$1.65 = \$1.65$, ce que le poulet et le canard coûtent; $\$1.65 - \$0.25 = \$1.40$ ce que le poulet et le canard auraient coûté s'ils avaient coûté le même prix chacun; $\$1.40 \div 2 = \0.70 , le prix du canard; $\$0.70 + \$0.25 = \$0.95$, le prix du poulet.

✓ 98. Un marchand achète une pièce d'étoffe à raison de \$13.50 les 6 verges et il la revend \$43.68 les 14 verges. Il réalise ainsi un bénéfice de \$65.25. Quelle est la longueur de la pièce?

Solution: $\$43.68 \div 14 = \3.12 , le prix de vente de 1 verge. $\$13.50 \div 6 = \2.25 , le prix d'achat d'une verge. $\$3.12 - \$2.25 = \$0.87$, le bénéfice sur 1 verge. $\$65.25 \div \$0.87 = 75$, la longueur de la pièce.

99. Parmi les nombres suivants, quels sont ceux qui sont exactement divisibles par 2, par 3, par 4, par 5, par 6: 318; 412; 415; 317; 450; 2015; 1416.

Réponse: Un nombre est exactement divisible par 2, lorsqu'il est terminé par un zéro ou par un chiffre pair; ainsi 318, 412, 450, 1416 sont divisibles par 2.

Un nombre est exactement divisible par 3, quand ses chiffres additionnés comme des unités simples donnent un total divisible par 3; ainsi les chiffres de 318 additionnés comme des unités simples ($3 + 1 + 8 = 12$) donnent pour somme 12 qui est divisible par 3, donc 318 est divisible par 3; les autres nombres divisibles par 3 sont: 450, 1416.

Un nombre est divisible par 4, quand il est terminé par 2 zéros ou par deux chiffres formant un nombre divisible par 4; ainsi 12, le nombre formé par les deux derniers chiffres de 412, étant divisible par 4, 412 est divisible par 4; l'autre nombre divisible par 4 est 1416.

Un nombre est divisible par 5, lorsqu'il est terminé par un 0 ou par un 5; ainsi les nombres divisibles par 5 sont: 415, 450, 2015.

Un nombre est divisible par 6 lorsqu'il est en même temps divisible par 2 et par 3; ainsi les nombres divisibles par 6 sont: 318, 450, 1416.

✓ 100. Un coupon d'étoffe de 6 verges a coûté \$19.50. Quel est le prix de la verge? A ce prix que vaudrait une pièce de 57 verges?

Solution: $\$19.50 \div 6 = \3.25 , le prix d'une verge. $\$3.25 \times 57 = \185.25 , le prix de 57 verges.

101. Un marchand a acheté 6 pièces de toile de 55 verges chacune. En revendant cette toile \$0.55 la verge, il a déjà reçu \$88. Combien lui reste-t-il encore de verges à vendre?

$\$88.00 \div \$0.55 = 160$, nombre de verges vendues.

Il avait $55 \times 6 = 330$ verges; il lui reste donc $330 - 160 = 170$ verges.

Quelle somme posée dans la vente des 3/4 de de m
argent dont la somme est \$32.

102. Pour payer \$560, je donne 350 verges de toile à \$0.45 et 124 verges de soie à \$2.15 la verge. Quelle somme dois-je encore?

102. $\$0.45 \times 350 = \157.50 , ce que rapporte la vente de la toile;

$\$2.15 \times 124 = \266.60 , ce que rapporte la vente de la soie;

$\$157.50 + \$266.60 = \$424.10$, total des ventes;

$\$560 - \$424.10 = \$135.90$, ce qui reste à payer.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

8 Trouvez les fractions équivalentes à $\frac{3}{8}$ et qui ont pour numérateurs les nombres 6, 51, 33, 39, 48.

Solution : Il faut employer comme multiplicateurs des deux termes de la fraction $\frac{3}{8}$, des nombres qui donneront pour produits, au numérateur, 6, 51, etc. ; pour trouver ces multiplicateurs on n'a qu'à se demander : par quels nombres faut-il multiplier 3 pour que les produits soient 6, 51, etc. ? Evidemment par les quotients de 6, 51, etc., divisés par 3. $6 \div 3 = 2$, premier multiplicateur ; $51 \div 3 = 17$, deuxième multiplicateur ; $33 \div 3 = 11$, troisième multiplicateur. $39 \div 3 = 13$, quatrième multiplicateur ; $48 \div 3 = 16$, cinquième multiplicateur.

$\frac{3}{8} \times \frac{2}{2} = \frac{6}{16}$, 1^{ère} rép. $\frac{3}{8} \times \frac{17}{17} = \frac{51}{136}$, 2^{ème} rép.

$\frac{3}{8} \times \frac{11}{11} = \frac{33}{88}$, 3^{ème} rép. $\frac{3}{8} \times \frac{13}{13} = \frac{39}{104}$, 4^{ème} rép.

$\frac{3}{8} \times \frac{16}{16} = \frac{48}{128}$, 5^{ème} rép.

9. Un cultivateur a vendu les $\frac{4}{9}$ de sa récolte pour \$652 ; combien aurait-il dû vendre les $\frac{3}{4}$?

Solution : $\frac{4}{9} = \$652 : \frac{1}{9} = 652/4 ; \frac{9}{9} = 652 \times \frac{9}{4} ; \frac{3}{4} = 652 \times \frac{9}{4} \times \frac{3}{4}$ en simplifiant $= 4401/4 = 1100 \frac{1}{4}$. *Rép.*

10. Divisez $4 \frac{2}{3}$ par $2 \frac{3}{8}$ et expliquez l'opération.

Solution : $4 \frac{2}{3} \div 2 \frac{3}{8} = \frac{14}{3} \div \frac{19}{8}$.

$\frac{19}{8}$ = le huitième de 19 = une quantité 8 fois plus petite que 19. Si je divise par 19, le diviseur étant 8 fois trop grand, le quotient que je trouverai sera 8 fois trop petit : il faudra pour corriger cette erreur multiplier ce quotient par 8 ; donc en résumé je divise $\frac{14}{3}$ par 19, en multipliant le dénominateur 3, par 19, ce qui me donne le quotient $\frac{14}{57}$; le quotient $\frac{14}{57}$ étant 8 fois trop petit, je le multiplie par 8, en multipliant le numérateur 14 par 8, ce qui me donne la réponse $\frac{112}{57} = 1 \frac{55}{57}$. En d'autres termes diviser $\frac{14}{3}$ par $\frac{19}{8}$ équivaut à multiplier $\frac{14}{3}$ par $\frac{8}{19}$, d'où on tire la règle suivante : *Pour diviser une fraction par une fraction on multiplie la fraction dividende par la fraction diviseur renversée.*

11. Un ouvrier dépense $\frac{1}{3}$ de ce qu'il gagne pour sa nourriture, le $\frac{1}{8}$ pour son habillement et son logement, le $\frac{1}{10}$ en dépenses courantes, et il place chaque année \$212. Combien gagne-t-il par an et combien gagne-t-il par jour s'il travaille 300 jours par année ?

Solution : $\frac{1}{3} + \frac{1}{8} + \frac{1}{10} = \frac{40}{120} + \frac{15}{120} + \frac{12}{120} = \frac{67}{120}$, la partie dépensée. $\frac{120}{120} - \frac{67}{120} = \frac{53}{120}$, la partie économisée. $\frac{53}{120} = \$212 ; \frac{1}{120} = 212/53 ; \frac{120}{120} = 212 \times \frac{120}{53} = \480 , ce qu'il gagne par an.

$\$480 \div 300 = \1.60 , ce qu'il gagne par jour.

12. Une ouvrière gagne \$19.20 par mois ; elle place $\frac{1}{5}$ de son gain à la caisse d'épargne. On demande : 1° quel sera le montant de ses économies par année ? 2° sa dépense journalière ?

Solution : $\$19.20 \times 12 = \230.40 , son gain annuel. $\frac{1}{5}$ de \$230.40 = \$46.08, le montant de ses économies annuelles.

$\$230.40 - \$46.08 = \$184.32$, sa dépense annuelle ; $\$184.32 \div 365 = \$0.50 \frac{1}{2}$ presque.

13. Une propriété de 352 arpents a été achetée \$6160. L'acquéreur en a vendu les $\frac{7}{11}$ et est rentré dans ses fonds. Combien a-t-il vendu l'arpent ?

Solution : Il a vendu les $\frac{7}{11}$ de 352 arpents pour \$6160. Les $\frac{7}{11}$ de 352 = 224. Les 224 arpents ont été vendus pour \$6160. Le prix de vente de 1 arpent égale $\$6160 \div 224 = \27.50 , le prix de vente d'un arpent.

14. Toutes ses dépenses payées il reste à un ouvrier $\frac{1}{4}$ de ce qu'il a gagné dans son année. Sachant que ses dépenses se sont élevées à \$190.80, on demande ce qu'il gagne par an et combien il a travaillé de jours, en supposant qu'il gagne \$1.20 par jour ?

Solution : $\frac{4}{4} - \frac{1}{4} = \frac{3}{4}$ la part de son gain qu'il dépense. $\frac{3}{4} = \$190.80$; $\frac{1}{4} = \$190.80/3$; $\frac{4}{4} = \$190.80 \times \frac{4}{3} = \254.40 , son gain annuel.

$\$254.40 \div \$1.20 = 212$ jours.

15. Deux propriétés ont été payées ensemble \$12672 et l'une vaut les $\frac{4}{7}$ du prix de l'autre. Trouvez la valeur de chaque propriété.

Solution : Mettons \$7 pour le prix de la propriété qui a coûté le plus cher, alors \$4 pour le prix de l'autre et $\$7 + \$4 = \$11$ le prix des deux ; sur un total de \$11, \$7 furent dépensées pour la 1re propriété ou $\frac{7}{11}$ du tout et \$4 pour la 2e propriété ou $\frac{4}{11}$ du tout.

$\frac{7}{11}$ de \$12672 = \$8064, le prix de la 1re propriété.

$\frac{4}{11}$ de \$12672 = \$4608, le prix de la 2e propriété.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

5. A quel taux faut-il prêter \$1460 pendant 3 ans, 4 mois, 25 jours pour que l'intérêt soit de \$223.50 ?

Solution : L'intérêt de \$1460 à 1% pour 1 an = \$14.60 ; pour 3 ans et 4 mois ou $3 \frac{1}{3}$ ans égale $\$14.60 \times 3 \frac{1}{3} = \$48.66 \frac{2}{3}$.

L'intérêt pour 1 an = \$14.60 ; pour 25 jours égale les $\frac{25}{365}$ ou les $\frac{5}{73}$ de \$14.60 = \$1.00.

$\$48.66 \frac{2}{3} + \$1.00 = \$49.66 \frac{2}{3}$, l'intérêt de \$1460 à 1% pendant 3 ans, 4 mois, 25 jours.

Chaque somme de $\$49.66 \frac{2}{3}$ contenue dans \$223.50 représente 1%. $\$223.50 \div \$49.66 \frac{2}{3} = 4 \frac{1}{2} = 4 \frac{1}{2} \%$. Rép.

7. En vendant un cheval \$280 j'ai gagné $16 \frac{2}{3} \%$, quel prix l'aurais-je vendu si j'avais perdu 25 % ?

Solution : Si le cheval avait coûté \$1 je l'aurais vendu $\$1.00 + \$0.16 \frac{2}{3} = \$1.16 \frac{2}{3}$. Chaque somme de $\$1.16 \frac{2}{3}$ reçue représente \$1 payée. J'ai payé autant de fois \$1 qu'il y a de fois $\$1.16 \frac{2}{3}$ dans \$280. $\$2.80 \div 1.16 \frac{2}{3} = 240$ fois., donc le cheval avait coûté 240 fois \$1, ou \$240.

Si le cheval avait été vendu à 25% de perte, j'aurais perdu les .25 de 240, c'est-à-dire $\$240 \times .25 = \60 . $\$240 - \$60 = \$180$, ce qu'aurait été le prix de vente, s'il y avait eu une perte de 25%.

8. On achète un objet \$36 et on l'a revendu \$43.50. Combien a-t-on gagné pour cent sur le prix d'achat ?

Solution : $43.50 - \$36 = \7.50 .

Le gain sur \$36 est de \$7.50 le gain sur \$1 est de $1/36$ de \$7.50, ou $\$7.50 \div 36 = .205\overline{6} \times 205\overline{6}\%$.

9. Le 3% étant à \$86.25 quelle somme faut-il déboursier pour \$50 de rente ?

Solution : Le 3% sont des *déventures* ou obligations d'un gouvernement qui rapportent chacune annuellement \$3 à ceux qui en possèdent. Lorsqu'on dit que 3% est à \$86.25, cela signifie que l'on peut se procurer une débenture qui rapporte \$3 par année, pour la somme de \$86.25.

Pour avoir \$50 de rente il faut acheter, au prix de \$86.25 chacune, autant de débentures qu'il y a de fois \$3 en 50 ; $(\$50 \div \$3) \times 86.25 = (\$50 \times 86.25) \div 3 = 1437.50$. *Rép.*

10. Un père de famille, voulant récompenser ses enfants, leur distribue \$5 proportionnellement au nombre de bons points qu'ils ont obtenus à l'école pendant un mois. Quelle sera la part de chacun si le premier enfant a 18 bons points, le second 15 et le troisième 17 ?

Solution : 18 bons points + 15 bons points + 17 bons points = \$5.00

50 bons points = \$5.00

1 bon point = $\$5.00 \div 50$

18 bons points = $(\$5.00 \div 50) \times 18 = (\$5.00 \times 18) \div 50 = \1.80 ,

la part de celui qui a 18 bons points.

15 bons points = $(\$5.00 \div 50) \times 15 = (\$5.00 \times 15) \div 50 = \1.50 ,

la part de celui qui a 15 bons points.

17 bons points = $(\$5.00 \div 50) \times 17 = (\$5.00 \times 17) \div 50 = \1.70 ,

la part de celui qui a 17 bons points.

$\$1.80 + \$1.50 + \$1.70 = 5.00$.

11. Deux ouvriers ont fait en commun un certain ouvrage. Le 1er a travaillé 12 heures par jour pendant 27 jours ; le 2e, 10 heures par jour pendant 24 jours. L'ouvrage leur est payé en tout \$84.60. Combien revient-il à chacun ?

Solution : Le 1er a travaillé en tout 12 heures $\times 27 = 324$ heures.

Le 2e a travaillé en tout 10 heures $\times 24 = 240$ heures.

Les deux ont travaillé en tout 324 hres + 240 hres = 564 hres.

Si le 1er n'avait travaillé que 1 heure il n'aurait fait que $1/564$ de l'ouvrage et il n'aurait droit qu'à $1/564$ de la somme totale, c'est-à-dire de \$84.60 ; ayant travaillé 324 heures il a droit à $324/564 = 27/47$ de \$84.60 = \$48.60, la part du premier.

Le deuxième ayant travaillé 240 heures, a droit à $240/564 = 20/47$ de \$84.60 = \$36, la part du deuxième.

PROBLEMES AGRICOLES

6. Un champ de 2 arpents 4 perches et 4 verges sur 1 arpent, 3 perches et 2 verges est planté en betteraves, à raison de 4 pieds par verge carrée. 10 betteraves pèsent en moyenne 45 livres. Quelle est la valeur de la récolte si les betteraves sont vendues \$5 la tonne ?

Solution : 2 arpents égalent 20 perches ; 20 perches + 4 perches = 24 perches ; 24 perches = 144 verges ; 144 verges + 4 verges = 148 verges.

La longueur du champ = 148 verges.

1 arpent = 10 perches ; 10 perches + 3 perches = 13 perches ; 13 perches = 78 verges ; 78 verges + 2 verges = 80 verges.

La largeur du champ = 80 verges.

La surface du champ égale = $148 \times 80 = 11840$ verges carrées.

Le champ a produit en tout 11840 fois 4 betteraves = 47360 betteraves.

$(47360 \times 45) \div 10 = 213120$ livres, le poids de la récolte de betteraves.

$(213120 \times 5) \div 2000 = \532.80 , la valeur de la récolte de betteraves.

7. Un champ rectangulaire de 125 verges sur 84 a été ensemencé en lin. On a récolté par arpent 5 minots de graine, 384 livres de filasse. Quel est le produit du champ ?

Solution : $125 \times 84 = 10500$, la surface du champ en verges carrées.

Dans 1 arpent carré il y a 3600 verges carrées.

$10500 \div 3600 = 2 \frac{33}{36} = 2 \frac{11}{12}$ arpents.

$5 \times 2 \frac{11}{12} = 14 \frac{7}{12}$ minots de graine.

$384 \times 2 \times \frac{11}{12} = 1120$ livres de filasse.

8. Le minot de colza pèse 45 livres, et 2000 livres de cette graine donnent 74 livres d'huile à brûler et 118 livres de tourteau. Combien d'huile et de tourteau produiront 48 minots de colza ?

Solution : $45 \times 48 = 2160$ livres, le poids de 48 minots.

$(2160 \div 2000) \times 74 = (2160 \times 74) \div 2000 = 79.92$ livres d'huile.

$(2160 \div 2000) \times 118 = (2160 \times 118) \div 2000 = 127.44$ livres de tourteau.

9. On a cultivé du chanvre dans 3 pièces de terre. La 1^{re} a fourni $36 \frac{3}{4}$ minots de graine, la 2^e, $75 \frac{2}{3}$ minots, et la 3^e, $48 \frac{7}{12}$ minots. Combien de gallons d'huile de chènevis pourra-t-on retirer de cette graine, sachant que pour avoir 20 pintes d'huile, il faut 6 minots de graines ?

Solution : $36 \frac{3}{4} + 75 \frac{2}{3} + 48 \frac{7}{12} = 161$ minots de graine

$(161 \div 6) \times 20 = (161 \times 20) \div 6 = 536 \frac{2}{3}$ pintes d'huile $536 \frac{2}{3} \div 4 = 134 \frac{1}{6}$ gallons. *Rép.*

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites, ou faites faire, à chaque problème, la figure sur le tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

SPHÈRE

La sphère est un solide terminé par une surface courbe dont tous les points sont également éloignés d'un point intérieur qu'on appelle centre.

On la définit encore : un solide qui a la propriété caractéristique de donner toujours un cercle quand on le coupe par un plan.

GRAND CERCLE. PETIT CERCLE.—On appelle grand cercle, toute section qui passe par le centre de la sphère, et *petit cercle* toute section qui n'y passe pas.

DIAMÈTRE ou AXE.—Le diamètre ou axe de la sphère est une droite qui passe par le centre et se termine de part et d'autre à la surface ; c'est le diamètre d'un grand cercle.

SURFACE DE LA SPHÈRE.—Si on coupe une orange en deux parties égales, la partie mise à nu sur chaque moitié d'orange est un *grand cercle*. Quatre fois la surface d'un de ces grands cercles égalent la surface de l'orange. Autrement : si on fait quatre cercles en papier, chaque cercle étant exactement de la grandeur de la partie mise à nu dans une moitié de l'orange, la surface de ces quatre cercles sera égale à la surface extérieure de la pelure de l'orange entière. Pour trouver la surface d'une des parties mises à nu, il faut multiplier le carré du diamètre de l'orange par .7854 ; en multipliant la surface du grand cercle par 4 on a la surface de l'orange. En résumé on multiplie le carré du diamètre par .7854 ; puis on multiplie le produit par 4 ; ou $d^2 \times .7854 \times 4 = d^2 \times 3.1416$.

RÈGLE.—Pour trouver la surface de la sphère on multiplie la surface d'un grand cercle par 4 ; ou ce qui revient à la même chose, on multiplie le carré du diamètre par 3.1416.

LE VOLUME DE LA SPHÈRE.—On peut considérer la sphère comme formée de pyramides très petites ayant leur sommet commun au *centre* de la sphère ; les *bases* de ces pyramides forment la *surface* de la sphère. Le volume de la pyramide se trouve en multipliant la surface de la base par le tiers de la hauteur ; il s'ensuit que le *volume de la sphère* doit se trouver en *multipliant* sa surface, qui est la somme des bases des pyramides dont elle se compose, par le *tiers* du *rayon*, le rayon étant la hauteur de chacune de ces pyramides. Mais le tiers du rayon égale le sixième du diamètre. Ainsi, pour trouver le volume de la sphère il suffit de multiplier sa surface par le diamètre et de diviser le produit par 6.

$d^2 \times 3.1416 =$ la surface de la sphère

$(d \times d^2 \times 3.1416) \div 6 =$ le volume de la sphère ; ou ce qui est la même chose $d^3 \times .5236 =$ le volume de la sphère.

RÈGLE.—On trouve le volume de la sphère en multipliant le cube du diamètre par (le sixième de 3.1416), .5236.

PROBLÈMES

1. On demande la surface et le volume d'une sphère de 10 pouces de diamètre.

Solution :—*Surface.* $10^2 \times 3.1416 = 314.16$ pouces carrés.

Volume. $10^3 \times .5236 = 523.6$ pouces cubes.

2. La surface d'une sphère est de 314.16 pouces carrés, quel en est le diamètre et quel en est le volume ?

Solution :—*Le diamètre.* $314.16 \div 3.1416 = 100$. La racine carrée de 100 = 10, le diamètre.

Le volume.— $(314.16 \times 10) \div 6 = 523.6$ pouces cubes.

3. Le volume d'une sphère est de 523.6 pouces cubes. Quel en est le diamètre ?

Solution :— $523.6 \div .5236 = 1000$; la racine cubique de 1000 = 10, le diamètre.

4. Quelle est la surface d'une sphère dont le grand cercle a 26 pouces de surface ?

Solution :— $26 \times 4 = 104$ pouces carrés.

5. Quelle est le volume d'une sphère dont le grand cercle a 26 pouces de surface ?

Solutions :—Trouvons d'abord le diamètre : $26 \div .7854 = 33.10$. La racine carrée de 33.10 = 5.7, le diamètre. Multiplions la surface par le diamètre et divisons le produit par 6 :

$(26 \times 4 \times 5.7) \div 6 = 98.8$ pouces cubes.

6. Une sphère creuse a un diamètre intérieur de 5 pouces ; l'épaisseur de l'enveloppe étant 1/2 pouce. Quelle est la surface extérieure de la sphère. Quelle est la surface intérieure de la sphère. Quel est le volume de la partie creuse ? Quel est le volume de la grande sphère,—celle qui a le plus grand diamètre ? Quel est le volume de l'enveloppe ?

Solutions:—Le diamètre extérieur = $5 + \frac{1}{2} + \frac{1}{2} = 6$ pouces.
 La surface extérieure = $6^2 \times 3.1416 = 113.0976$ pouces carrés.
 La surface intérieure = $5^2 \times 3.1416 = 78.54$ pouces carrés.
 Le volume de la partie creuse = $5^3 \times .5236 = 65.45$ pouces cubes.
 Le volume de la grande sphère = $6^3 \times .5236 = 113.0976$ pouces cubes.
 Le volume de l'enveloppe = $113.0976 - 65.45 = 47.6476$ pouces cubes.

ENGLISH DICTATION AND COMPOSITION

THE CAT AND THE CANARY

PART I.

A lady who owned a large and handsome cat, received from a friend a present of a canary, a beautiful singer. The canary's cage hung in her bedroom; and, when the cat was not there, the cage was opened, and the canary allowed to fly about the room as it pleased. One day, when the cage was open, the cat somehow got into the room without being noticed, and when their mistress came in she was surprised to find the cat and the bird the best of friends. The canary was riding about the room on the cat's head and looking very dignified, and the cat was purring with delight. After this they often passed hours together.

PART II.

One day in the middle of their play, the cat seized the canary in her teeth, jumped upon the bed with it, and looked as if she were going to eat it. Her mistress thought the bird was certainly lost. But when the cat stayed there for some time with the bird in her mouth, making no attempt to kill it, she wondered what it could mean. Looking round she saw there was a strange cat in the room. But this explained why nuss had caught hold of her friend the canary. It was to protect it. When the strange cat was driven out she let the canary go, and they played together happily once more.

Outlines for composition

Part I.—1. The lady with a cat and a canary.—2. The canary used to fly about the lady's bedroom.—3. The cat got into the room when the cage was open, and the canary and she became good friends.—4. The canary rode about on the cat's head.—5. They passed hours together.

Part II.—1. One day the cat seized the canary in her teeth.—2. The feeling and surprise of the mistress.—3. The cat made no attempt to kill the canary.—4. There was a strange cat in the room.—5. How it came in.—6. This was the explanation.—7. The strange cat was driven out, and—.

(Taken from Meiklejohn's « Stories for Teaching composition. »)

AVIS

Nous avons répondu à toutes les réclamations qui ont été faites du 10 au 25 septembre. La livraison de septembre est épuisée. Pour la livraison d'octobre, prière de réclamer du 10 au 25 de ce mois.

Dans la prochaine livraison, nous publierons le rapport de M. O.-E. Dalairé sur l'Enseignement de l'Horticulture à l'école primaire.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Notre 27^{ème} année

Le vingt-septième anniversaire de *L'Enseignement Primaire* a été salué chaleureusement par *Le Soleil*, *L'Événement*, *La Vérité*, *Le Progrès du Saguenay*, *Le Travailleur*, *L'Écho de Charlevoix*, *Les Fleurs de la Charité*.

Un merci bien sincère à nos aimables confrères.

Nous voudrions pouvoir reproduire quelques-unes des nombreuses lettres reçues des instituteurs et des institutrices laïques, des religieuses, des religieux, des membres du clergé, etc., à l'occasion de l'anniversaire de notre revue; mais l'espace nous fait défaut. Une livraison entière de *L'Enseignement Primaire* suffirait à peine pour publier ces témoignages qui, tous, s'accordent à reconnaître l'utilité de notre revue, dans l'école primaire. Il nous a été impossible de répondre à chacune de ces lettres: à tous nous offrons l'hommage de notre reconnaissance.

Cette sympathie unanime du corps enseignant nous dédommage amplement des vilénies dont nous avons été l'objet de la part d'une petite ligue aussi tapageuse que mal inspirée.

Merci à nos correspondants

Depuis quelques semaines, nous avons reçu plusieurs lettres très consolantes à l'occasion de la guerre de corsaire que l'on nous fait en certain quartier. Nous prions nos amis et les personnages qui s'intéressent à notre œuvre de compter sur notre courage et notre énergie, et, Dieu aidant, la lutte de sectaire que nous subissons depuis bientôt cinq mois aura le résultat de celle que le Serpent fit un jour à la Lime.

REVUE MENSUELLE

En dépit des nouvelles alarmantes colportées par la presse-associée, Sa Sainteté Pie X se porte très bien. Le Saint-Père veille au gouvernement de l'Église avec une activité et une énergie qui étonnent son entourage.

A une réunion de la Société romaine des médecins catholiques tenue naguère dans la Ville éternelle, le Dr Taussing, président, a lu entre autres déclarations importantes celle qui suit: « Que les sciences positives bien comprises ne renferment aucune opposition avec la foi et le dogme catholique. » Certains de nos demi-savants n'ont pas l'esprit assez ouvert pour comprendre, à l'instar des médecins de Rome, une vérité éternellement vraie et reconnue par tous les savants dignes de ce nom.

La paix a été signée, à Portsmouth, E.-U., entre les représentants de la Russie et du Japon. La Russie a reconnu l'influence prépondérante du Japon en Corée, elle a évacué la Mandchourie, abandonné ses privilèges sur la péninsule de Liao-Yang.

Les deux nouvelles provinces canadiennes, la Saskatchewan et l'Alberta, ont été inaugurées, la première, le 4 septembre dernier, et la deuxième le premier. L'étendue de l'Alberta est de 253,000 milles, et celle de la Saskatchewan de 300,000. La population des nouvelles provinces est de 250,000; celle du Canada entier, 6,000,000. Les districts de Saskatchewan, d'Assiniboia, d'Athabaska et d'Alberta disparaissent donc sur la carte pour faire place aux deux nouvelles provinces.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Nous ne pouvons répondre aux lettres qui ne sont pas signées d'un nom responsable.

Le Président de la commission scolaire de Repentigny nous remercie d'avoir cité sa municipalité au tableau d'honneur. Il nous fait remarquer que ce n'est pas \$175 que le première institutrice de Repentigny reçoit, mais bien \$200; chacune des deux autres institutrices reçoit \$150.

Plusieurs Frères des Ecoles chrétiennes sont récemment partis pour Cuba où ils vont exercer leur apostolat.

Le Manuel de l'Instituteur catholique, de M. P. de Cazes, distribué en même temps que *L'Enseignement Primaire* de septembre, grâce au Département de l'Instruction publique, a été accueilli avec bonheur.

Le gouvernement de Québec a augmenté notablement l'octroi accordé aux municipalités pauvres. Il a été décidé de porter à \$10,000 le montant de \$2,290 accordé jusqu'ici. Cette démarche fait honneur à notre administration provinciale.

Association des Institutrices catholiques de Québec.

A une réunion du Conseil de cette association, le Bureau de direction a été composé comme suit:

Melles A. Dionne, institutrice à Sillery, présidente; E. Trumble, de Québec, vice-présidente; O. Ferland, de St-Sauveur de Québec, trésorière, et M.-L. Pépin, de Québec, secrétaire.

Les officières du Bureau actuel prient tous les membres de l'Association, ainsi que toutes les institutrices de bien vouloir agréer les vœux de succès et de bonheur qu'elles offrent à leurs compagnes.

M.-A. DIONNE, *présidente*,

M.-L. PÉPIN, *secrétaire*

No 125, rue Ste-Marguerite, St-Roch, Québec.

P.S.—On demande quelques institutrices pour Témiscamingue. S'adresser au R. P. Chévrier, O.M.I., Ville-Marie, Co. Pontiac, ou à M. Foisy, secrétaire, St-Bruno de Guigues, Co. Pontiac. Traitement: \$180 pour Ville-Marie et \$150 pour Guigues. Dépenses de voyage remboursées par la Commission scolaire de Guigues.

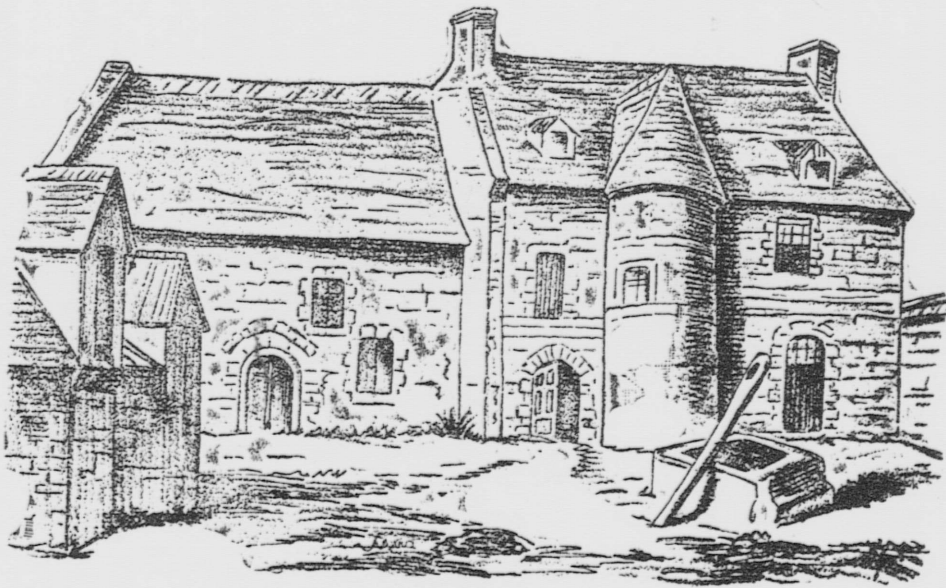
M.-A. D., *pres.*,

M.-L. P., *secrét.*

AUX PRIERES

— Dame Rosalie Martin, épouse de M. Sévère Dugas, décédée à St-Liguori. C'était une femme instruite et une excellente mère de famille. Mme Dugas s'occupait beaucoup d'éducation dans sa famille dans sa paroisse. Elle était la mère de M. l'abbé A.-C. Dugas.

— M. B. Marquette, à l'âge de 89 ans, ci-devant de Lévis, décédé à Burlington, Vermont. Pendant de longues années instituteur, M. Marquette a fait sa marque comme éducateur. Il fut pendant longtemps l'un des membres les plus en vue de l'Association des instituteurs catholiques de Québec. On lui doit quelques manuels classiques.



MANOIR DE LIMOILLOU, PRES DE SAINT-MALO, OU VECUT
JACQUES CARTIER.

La gravure que nous offrons ici rappelle un souvenir cher à tout Canadien. C'est là que vécut Jacques Cartier, le hardi navigateur malouin qui, le premier, prit possession de la Nouvelle-France au nom du roi François 1^{er}. Ce monarque ayant, sur l'idée que lui suggéra le grand amiral Philippe de Chabot, conçu le projet de fonder en Amérique une colonie française, il en confia l'exécution à Jacques Cartier. Celui-ci quitta le port de Saint-Malo avec trois navires : la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emcrillon*, le 19 mai 1535. Avant de partir, Cartier et ses compagnons avaient reçu la bénédiction pontificale de l'évêque de Saint-Malo, Mgr Bohier, qui appela sur ces intrépides voyageurs toutes les grâces du ciel. Le 14 septembre de la même année, près de quatre mois après son départ, Jacques Cartier jeta l'ancre dans le bassin de Québec, appelé alors Stadacona. Que de changements et de progrès se sont effectués depuis le jour où Cartier débarqua sur les rives sauvages du Saint-Laurent ! Gardons toujours la mémoire de nos courageux ancêtres et soyons en les dignes descendants en restant fidèles à notre foi et fiers de notre origine.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON, par J.-Edmond Roy. Cinq fort volumes dignes de figurer à côté des Œuvres de Ferland, de Garneau, de Casgrain et de Chapais. Nous y puiserons des textes pour nos leçons de langue française.

Merci à l'auteur pour l'envoi de son œuvre tout à fait digne d'éloges.

Références utiles

Nouvelles éditions.—1° *Pédagogie Pratique et Théorique*, traité de pédagogie à l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement, publié à la demande du Bureau central.

2° *Organisation Politique et Administrative du Canada*. A l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement.

En vente chez J. A. Langlais & Fils, libraires, Québec.

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222, 226, rue Desfossés.
 OUEBEC

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES
 AUX MEILLEURS PRIX !!

LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES, GLOBES TERRESTRES.

Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, Larive et Fleury, Larousse, Robert, C. S. V.
 Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de Bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la malle.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnerez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
 SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
 Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**